

La prothèse dentaire dans l'antiquité / par le docteur Deneffe.

Contributors

Deneffe, Victor, 1835-1908.

Publication/Creation

Anvers : H. Caals, 1899.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jcasskvr>

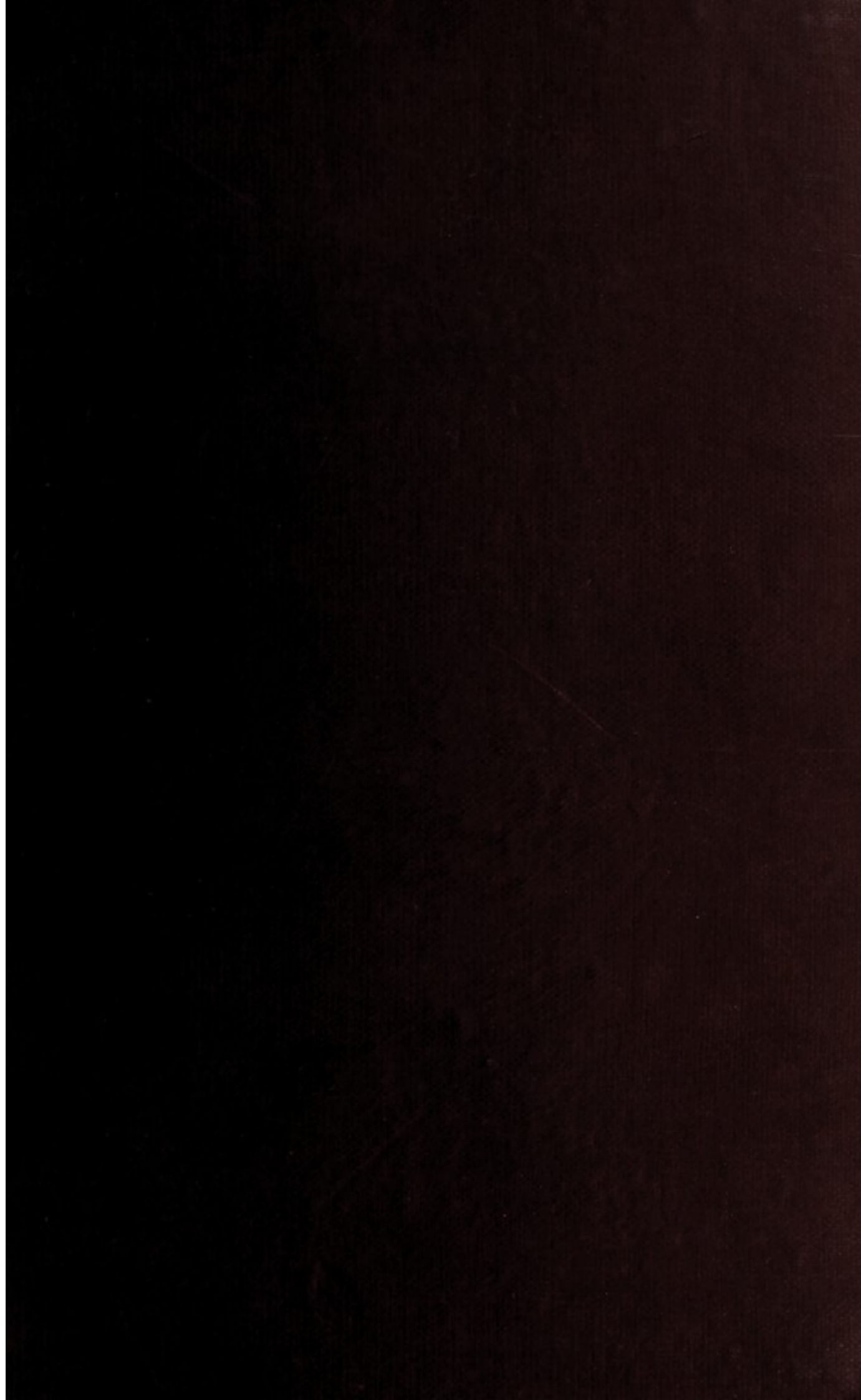
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





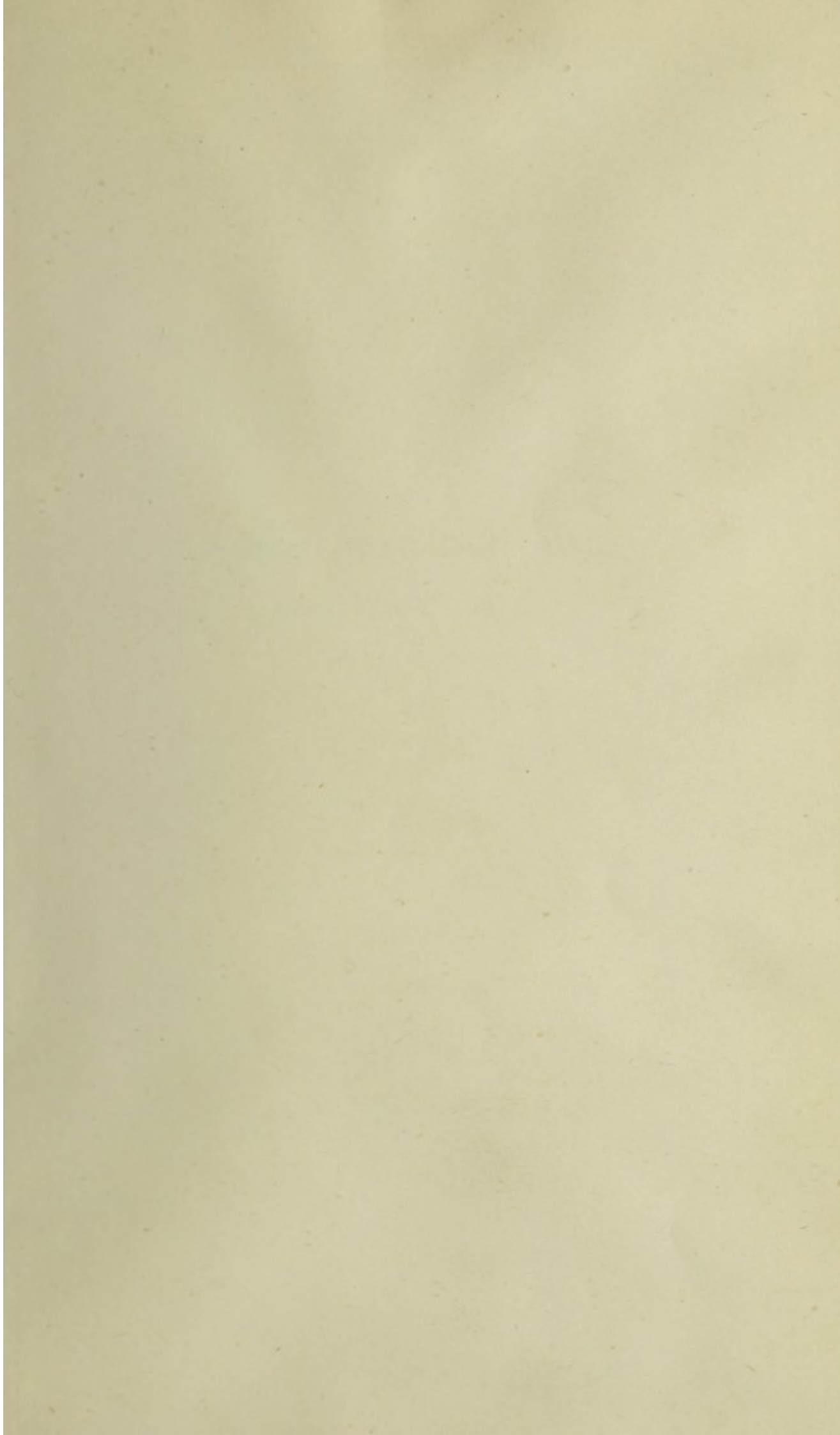
ACCESSION NUMBER
10950
PRESS MARK

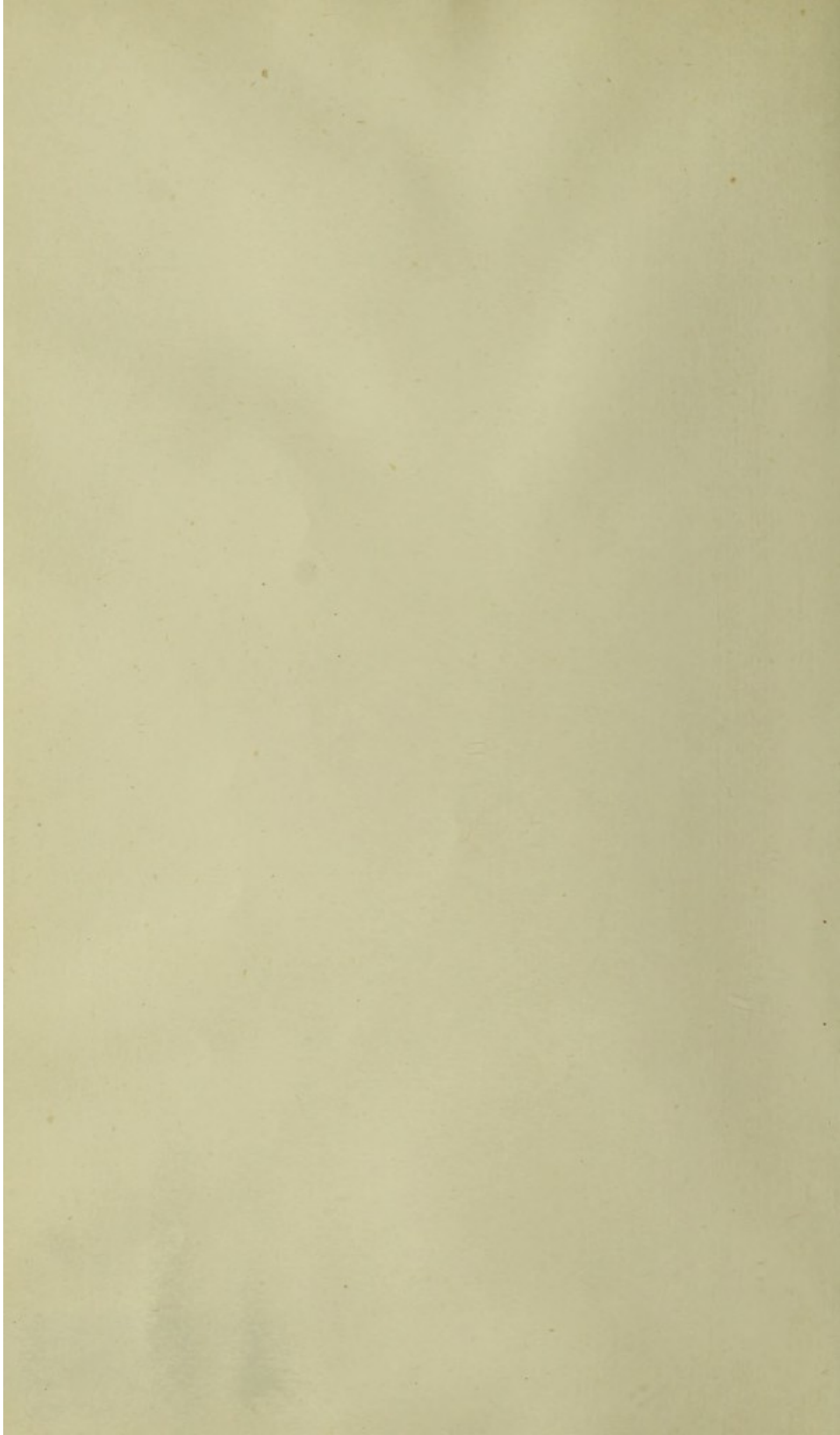
WS

X 73315

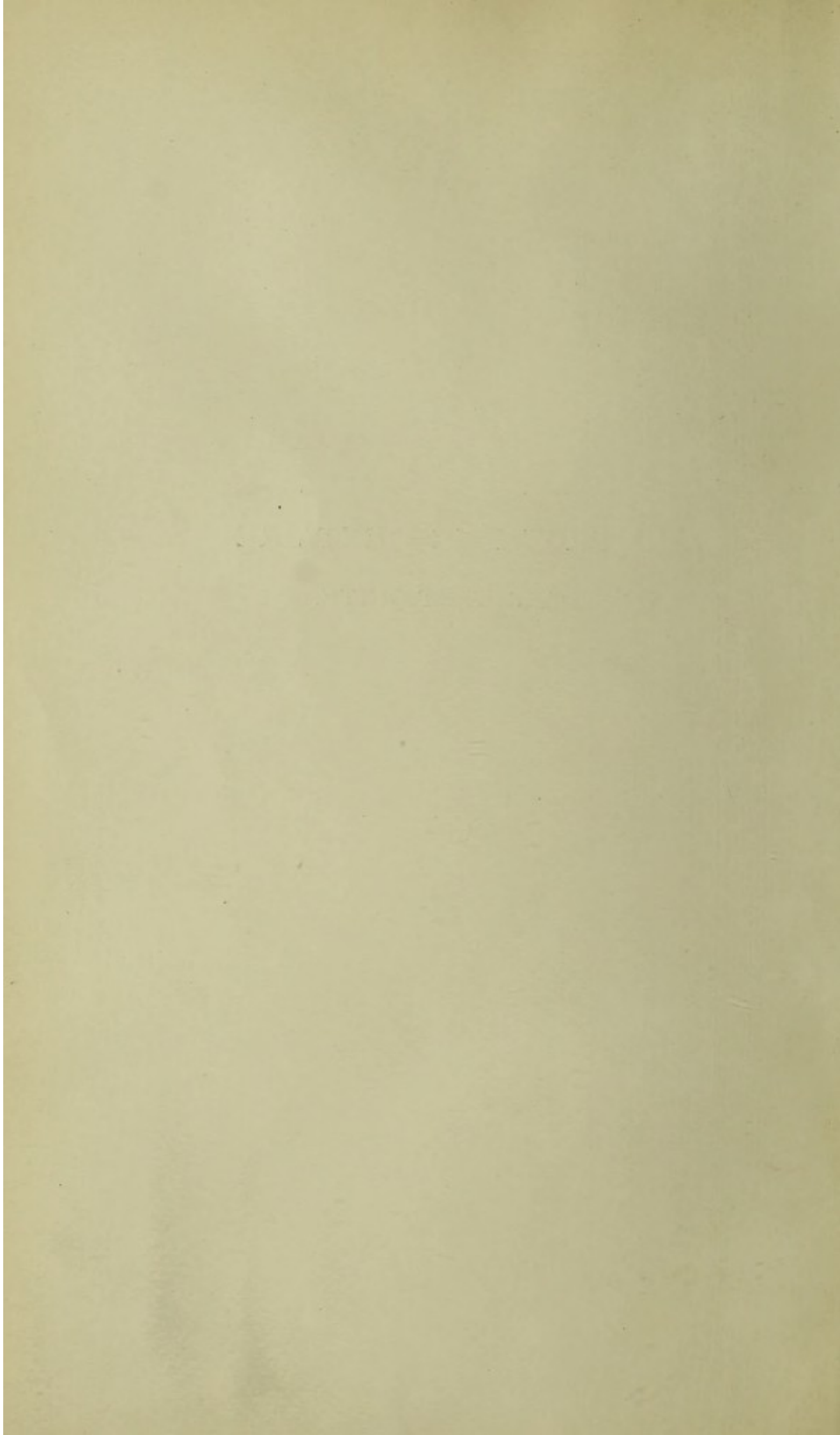


22101078524





LA PROTHÈSE DENTAIRE
DANS L'ANTIQUITÉ.



CHIRURGIE ANTIQUE

LA

PROTHÈSE DENTAIRE DANS L'ANTIQUITÉ

PAR

le Docteur DENEFFE

Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand
Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.



H. CAALS, Editeur

55, AVENUE CHARLOTTE, 55
ANVERS.

J.-B. BAILLIÈRE & fils,
Libraires,
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
PARIS.

LOESCHER & C^o
Libraires de S. M. la Reine d'Italie
CORSO, 307
ROME.

Librairie GEORG & C^o.
(H. Georg & W. Kündig)
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ
GENÈVE

Jean NOMAN et fils
Libraires
35, PRINS HENDRIKKADE, 35
AMSTERDAM.

1899.

PROSTHETIC DENTISTRY

10950

WS.



CHAPITRE PREMIER

« Rien n'est nouveau sous le soleil ; et nul
» ne peut dire, voici une chose nouvelle : car elle
» a déjà été dans les siècles qui se sont passés
» avant nous. — On ne se souvient plus de ce
» qui a précédé et de même les choses qui
» doivent arriver après nous seront oubliées de
» ceux qui viendront ensuite. » (*Ecclésiaste, chapitre 1^{er}, 10 et 11.*)

Ainsi disait Salomon, fils de David, qui régna quarante ans dans Jérusalem sur tout Israël.

Et trente siècles ont consacré cette réflexion de celui dont le *Livre des Rois*, (*Liv. III, chap. IV,*) a pu dire : « Dieu donna à Salomon une sagesse
» et une prudence prodigieuse, il était plus sage

» que tous les hommes et tous les rois de la terre
» envoyaient vers lui pour être instruits par sa
» sagesse. »

Ces souvenirs bibliques me revenaient à l'esprit, en songeant aux éminents services que rend l'art dentaire aujourd'hui si perfectionné. Pour beaucoup de personnes cet art semble né d'hier, ce serait une création des écoles Américaine et Anglaise, il n'aurait pas de racines dans le passé et la magnifique floraison dont il nous offre le spectacle n'aurait pas été préparée par le long cours des siècles.

Avant de croire en médecine à la soudaine apparition d'une nouveauté, rappelons nous toujours ce mot de Littré « il n'est pas de développement, le plus avancé de la médecine contemporaine qui ne se trouve en embryon dans la médecine antérieure ».

Si l'art dentaire consiste dans le nettoyage, le limage, la cautérisation, l'obturation, l'extraction des dents, ainsi que dans la pose des dents artificielles, le redressement des dents déviées et le raffermissement thérapeutique ou mécanique des dents vacillantes, on peut dire que l'art dentaire remonte à la plus haute antiquité.

Les anciens ont fait tout cela ; ouvrez les écrits des médecins grecs, latins, arabes, lisez

les auteurs du moyen-âge et vous y trouverez les noms de chacune de ces opérations. Je dis le nom, je ne dis pas la description ; les auteurs anciens ne peignent pas, ne décrivent pas les choses dont ils parlent comme le font les savants modernes en leur style d'une prolixité parfois aussi fatigante qu'inutile. La concision est la caractéristique de leurs écrits ; en un mot, ils vous présentent un instrument, en une phrase, ils vous exposent une opération.

Vieux comme la médecine elle-même, l'art dentaire s'est perfectionné à travers les âges. C'est la loi qui régit la marche des connaissances humaines. « Les sciences, dit Guy de Chauliac, » sont faites par addition, n'estant possible qu'un » mesme commence et achève. Nous sommes » comme enfans au col d'un géant, car nous pou- » vons voir tout ce que voit le géant et quelque » peu davantage. » (GUY DE CHAULIAC — *Grande Chirurgie*, 1363.)

Malheureusement au cours des siècles, les enfans sont parfois descendus des épaules du géant et leurs horizons se sont rétrécis. Tombé au moyen-âge aux mains de grossiers empiriques, l'art dentaire a rétrogradé ; on trouve bien encore dans les écrits de cette époque les mêmes préceptes que les anciens avaient exposés, mais

ils restaient confinés dans les livres, sans profit pour les malades. Les médecins n'exerçaient plus l'art dentaire. « Ces opérations, dit Guy de » Chauliac en 1363, sont propres aux barbiers » et dentateurs ou arracheurs de dents et pour » ce les médecins leur ont quitté la dite opération. » Mais les livres écrits par les médecins n'étaient pas lus par les barbiers, dentateurs et autres arracheurs de dents, et l'art dentaire tombé aux mains d'hommes ignorants se bornait à l'arrachement de toute dent douloureuse ou malade. Cette situation ne se modifia pas du XIV^e ou XVIII^e siècle, ni l'art, ni les artistes ne se relevèrent dans la considération publique. Les arracheurs de dents exerçaient leur profession dans les carrefours, les places publiques, sur les ponts, attirant la foule autour d'eux par des parades dignes des pitres de la foire, se rapprochant bien plus de la classe des saltimbanques que de celle des chirurgiens. Aussi un règlement de police du 30 Mars 1635 confond dans le même article « les vendeurs de Thériaque, arracheurs » de dents, joueurs de tourniquets, marionnettes, » chanteurs de chansons. »

Un siècle plus tard cette profession de dentiste ne s'était pas relevée encore du discrédit dans lequel elle était tombée, puisque Dionis

conseillait en ces termes à ses confrères de ne pas pratiquer l'extraction des dents « si je conseille aux chirurgiens de ne pas pratiquer cette opération, c'est qu'elle me paraît un peu tenir du charlatan et du bateleur. »

Ne demandez pas à ces saltimbanques de remplacer par des dents artificielles, celles qu'ils ont arrachées à tort ou à raison. Ils ne connaissent plus cette prothèse dentaire si admirablement exécutée par les Phéniciens, les Grecs, et les Etrusques et dont la description se retrouve encore dans la chirurgie de l'arabe Albucasis au X^e siècle. On ne portait plus de râtelier parce qu'on ne savait plus les faire.

Le besoin de remplacer par des dents artificielles celles que nous avons perdues s'impose absolument. L'absence d'une ou de plusieurs dents vicie la prononciation ; les maladies de l'estomac sont souvent la conséquence d'une mastication incomplète. Les dents ajoutent à la beauté du visage et entretiennent sa jeunesse par le soutien qu'elles prêtent aux joues et aux lèvres. Telles sont les raisons qui ont fait naître la prothèse dentaire dès les temps les plus reculés.

L'absence de dents a toujours été un sujet de railleries, si haut que nous remontions le cours des âges.

Nous lisons dans une des comédies d'Aristophane jouée pour la première fois 408 ou 409 ans avant notre ère « PLUTUS » l'amère plaisanterie qu'un jeune homme adresse à une vieille femme qui veut lui imposer ses faveurs.

LE JEUNE HOMME. — Veux tu jouer un moment avec moi ?

LA VIEILLE. — A quel jeu ?

LE JEUNE HOMME. — A deviner combien tu as de dents.

CHREMYLE. — Je devinerais bien aussi ; elle en a trois peut-être ou quatre.

LE JEUNE HOMME. — Tu as perdu, elle n'en a qu'une grosse.

LA VIEILLE. — Méchant homme, tu es donc fou de me laver ainsi la tête devant tout le monde.

LE JEUNE HOMME. — Ce serait un bonheur pour toi qu'on lavât toute ta personne.

CHREMYLE. — Non pas car elle est toute fardée, si on lavait cette céruse, les rides de son visage frapperaient tous les yeux.

Au moyen âge la prothèse dentaire disparaît et elle est bien longue à renaître. C'est dans les hautes classes de la Société que l'on prise le plus

ses avantages, et nous allons montrer par quelques exemples empruntés à des personnages royaux que l'usage des râteliers avait disparu à une certaine époque.

Quand St-Louis mourut en 1270 à l'âge de 55 ans, sa mâchoire ne possédait plus qu'une seule dent. Cette relique fut longtemps conservée dans le trésor de St-Denis et nous lisons dans l'inventaire manuscrit de cette collection dressé en 1634 et publié par d'Ayzac : « La mandibule » de Monsieur St-Louis, Roy de France, toute » entière défailante à l'exception d'une dent. » (*Histoire de l'abbaye de St-Denis. t. 11. p. 348.*)

Quand plusieurs jours après la bataille de Nancy (1477) on retrouva le cadavre de Charles le Téméraire, dépouillé de ses vêtements et de son armure, on ne put le reconnaître aux traits de son visage trop profondément altérés. « On » le reconnut, dit Jean de Troyes (*Chronique, » édit. Michand. t. IV,*) à six choses, la première » et la principale fut aux dents de dessus, les- » quelles il avait autrefois perdues par une » cheute. »

Plus près de nous, dans la période moderne, nous voyons Louis XIV affligé d'une très mauvaise denture ; trente ans avant sa mort il ne lui en

restait presque plus à la machoire supérieure et celles d'en bas étaient toutes cariées.

Son épouse de la main gauche, Madame de Maintenon n'était guère mieux partagée. Elle écrivait en 1714 à la Princesse des Ursins : « Je » ne vois presque plus, j'entends encore moins, » on ne m'entend plus parce que la prononciation » s'en est allée avec les dents. » (*Madame de Maintenon d'après sa correspondance, par Geffroy, t. II. p. 332.*)

Si d'aussi hautes personnalités n'ont pas eu recours à des dents artificielles dont la nécessité s'imposait à tant de titres, c'est que l'art de les placer avait disparu ou tout au moins était si mal exercé qu'il était plus pénible de porter un râtelier que de subir les infirmités provoquées par la perte des dents naturelles.

Les râteliers de cette époque étaient si vicieux dans leur construction qu'on devait les ôter pour manger. Tallemant des Réaux nous rapporte que « Mademoiselle de Gournay, fille » d'alliance de Montaigne, avait un râtelier de » dents de loup marin, elle l'ostait en mangeant » mais le remettait pour parler plus facilement » et cela assez adroitement à table, quand les » autres parlaient elle ostait son râtelier et se » dépeschait à doubler les morceaux et après elle

» remettait son ratelier pour dire sa râtelée. »
(*Historiettes, t. II. p. 346.*)

Dans une œuvre satyrique publiée en 1605 par Artus d'Embry sous le titre de « description » de l'isle des Hermaphrodites » nous lisons « que beaucoup d'entre eux avaient des dents artificielles qu'ils avaient ostées devant que se » mettre à table. » (*Vie privée d'autrefois par Alfred Franklin.*)

Le râtelier de cette époque ne servait donc pas à la mastication des aliments, c'est aujourd'hui son rôle principal et dont l'importance dépasse de beaucoup celui qu'il remplit dans la prononciation et la conservation des traits du visage.

Peu à peu les dentiers se perfectionnèrent, en 1780 le dentiste Landoucette annonçait « qu'il » venait d'imaginer de nouveaux ressorts en or » pour maintenir avec toute la solidité possible » les mâchoires artificielles dans l'usage de la » mastication et de la parole. Elles servent sur- » tout à défaut de dents naturelles à une tritura- » tion des aliments, ce qui, comme l'on sait, est » la base de toute l'économie animale. » (*Vie privée d'autrefois par Franklin.*)

En 1783 Sébastien Mercier écrivait : « dési- » rez-vous remplacer les dents qui vous ont été

» enlevées, les dentistes sont à votre disposition.
» Le plus étonnant dans son art se nomme Catalan
» rue Dauphine. Il vous fera un râtelier complet,
» avec lequel vous broyerez tous les aliments
» sans gêne et sans effort. » (*Tableau de Paris*,
t. 5. p. 75.)

Après des siècles d'oubli voilà donc le râtelier rentré dans la pratique courante et rendant par sa construction perfectionnée les mêmes services qu'il avait, sous une autre forme, rendus dans l'antiquité.

Si la prothèse dentaire fut abandonnée longtemps par les dentistes devenus incapables de la pratiquer, si elle fut oubliée pendant la longue décadence scientifique du moyen-âge, il nous faut reconnaître aussi que beaucoup d'auteurs chirurgicaux gardent à son égard un silence complet, Galien au II^e siècle, Aétius à la fin du V^e, Paul d'Egine au VII^e n'en parlent pas. Je m'explique ce silence en pensant que les chirurgiens avaient abandonné cette opération à des spécialistes, aux dentistes, ils ne s'en occupaient plus. Il y a de ces lacunes singulières dans les écrivains antiques. Celse au I^e siècle ne mentionne nulle part dans son livre de *Re Medica*, l'existence du *speculum*, or il devait évidemment connaître cet instrument dont les fouilles de Pompéi ont

remis au jour plusieurs exemplaires. Mais les littérateurs nous permettent parfois de combler les lacunes que nous trouvons dans les écrivains scientifiques. Galien, médecin grec ne parle pas plus de la prothèse dentaire que si elle n'existait pas, mais son contemporain du II^e siècle Lucien nous montre qu'en Grèce cette opération se pratiquait ; écoutons-le, il dit dans le *Maître des Orateurs* :

« Peu après je devins l'amant d'une femme
» âgée et je vécus assez grassement à ses dépens,
» en feignant d'être amoureux de cette beauté
» septuagénaire à laquelle il ne restait plus que
» quatre dents attachées avec un fil d'or. La
» pauvreté me forçait à subir ce rude travail et
» me faisait trouver délicieux ces baisers froids
» cueillis sur le bord d'un cercueil. »

Nous voyons par ces quelques lignes empruntées à Lucien qu'au II^e siècle la prothèse dentaire était en usage en Grèce comme elle l'était en Phénicie et en Italie. Le silence de Galien ne prouve rien, si ce n'est qu'il n'a pas voulu parler d'une opération que les chirurgiens ne pratiquaient plus.

Évidemment de Celse à Galien elle n'avait pu se perdre et elle ne s'est pas perdue davantage dans la suite des temps puisque nous la retrou-

vons dans le traité de chirurgie de l'arabe Albucasis qui écrivait au X^e siècle.

Nous lisons au §. XXXIII « si les dents
» antérieures sont branlantes, si elles ont été
» heurtées dans un coup ou dans une chute, si le
» malade ne peut plus mâcher et que l'on ait
» inutilement traité par les médicaments astrin-
» gents, il ne reste plus d'autre ressource que de
» les consolider par des fils d'or ou d'argent.
» L'or est préférable. En effet l'argent s'altère et
» verdit au bout de quelques jours, tandis que
» l'or ne se laisse pas attaquer et se conserve
» toujours dans le même état. Le fil sera d'un
» calibre moyen et proportionné à la largeur de
» l'intervalle qui sépare les dents.

» Voici la manière d'établir cette sorte de
» réseau. Vous introduirez votre fil plié entre
» deux dents saines : avec les deux bouts de ce
» fil vous enlancez les dents branlantes soit une,
» soit plusieurs et vous prolongez votre réseau
» jusqu'à ce que vous dépassiez les dents bran-
» lantes et que vous atteigniez les dents saines.
» De là vous retournez en continuant votre lacis
» jusqu'au point où vous aviez commencé. Vous
» serrez soigneusement et habilement de manière
» que les dents ne branlent plus. Vos fils doivent
» porter à la base des dents, pour ne pas se dé-

» placer. Vous coupez avec des pinces les deux
» bouts du fil exubérant, vous les tordez avec
» des tenettes et vous les placez contre une dent
» saine, de telle sorte qu'ils ne blessent pas la
» langue. Vous laissez les dents ainsi liées tant
» qu'elles se maintiennent. Si le fil se relache ou
» se rompt, il faut lier avec un fil nouveau qui
» devra être conservé à perpétuité.

» On peut aussi remettre en place une ou
» deux dents tombées et les consolider comme
» nous venons de le dire et elles se maintiendront.
» Il faut pour cela une main légère et exercée.

» On remplace aussi quelques fois les dents
» par des morceaux d'os de bœuf que l'on taille
» en forme de dents et que l'on pose à la place
» de celles qui sont tombées, on les assujettit
» comme nous venons de le dire et l'on s'en
» trouve bien. »

Si l'école arabe nous montre, en ses écrits, qu'elle possède les secrets de la prothèse dentaire, il ne faut pas en inférer qu'elle ait imaginé cette opération. L'originalité lui manque toujours, elle n'invente jamais, elle reste la copie de l'école grecque. Le Kalifat d'Occident (Maures d'Espagne) possédait six académies, celle de Cordoue, celle de Grenade, celle de Tolède, celles de Séville, de Valence et d'Almeira. Cha-

cune de ces académies avait une bibliothèque remplie des plus précieux manuscrits. Celle de Cordoue, où professait Albucasis, n'en comptait pas moins de 600.000.

C'est la prothèse grecque que nous retrouvons dans les écrivains arabes. C'est encore elle que nous retrouvons au XIV^e siècle dans Guy de Chauliac. Nous lisons au § de la dent esbranlée et affaiblie, *Grande Chirurgie* « si les médicaments ne servent de rien, que les dents soient » liez d'une chaînette d'or avec les saines, comme » dit Albucasis. Et s'ils tombent qu'on y mette » des dents d'un autre ou qu'on en forge d'os de » vache et soient liez finement et on s'en sert » longtemps. »

Au XVI^e siècle nous la retrouvons encore dans Ambroise Paré. Nous lisons au § XXVI du XVII livre: de plusieurs indispositions qui adviennent aux dents « si le branlement des dents vient » par coups ou cheutes et si elles sont aucune- » ment hors de leur place, le chirurgien les » réduira et les liera aux autres proches qui sont » fermes et entières et ne les doit-on achever » d'arracher, car elles se peuvent s'affermir et » tenir fermement en leurs alvéoles. »

Voilà donc bien le procédé antique d'affer-

mir les dents vacillantes en les liant aux dents voisines restées fermes.

Paré au § III du livre XXIII expose la manière d'accommoder les dents artificielles. « Quelques » fois par un coup orbe ou autrement, les dents » de devant sont rompues ce qui fait que puis » après le patient demeure édenté et défiguré » avec dépravation de sa parole. Par quoy » après la cure faite et que les gencives seront » endurcies, luy en faut adapter d'autres d'os ou » yvoire faites par artifice lesquelles seront liées » aux autres dents proches avec fil commun d'or » ou d'argent comme nous apprend Hippocrate » au livre De articulis sect 2. sent 25. » (*Œuvres d'Ambroise Paré 1585. Paris chez Gabriel Becon.*)

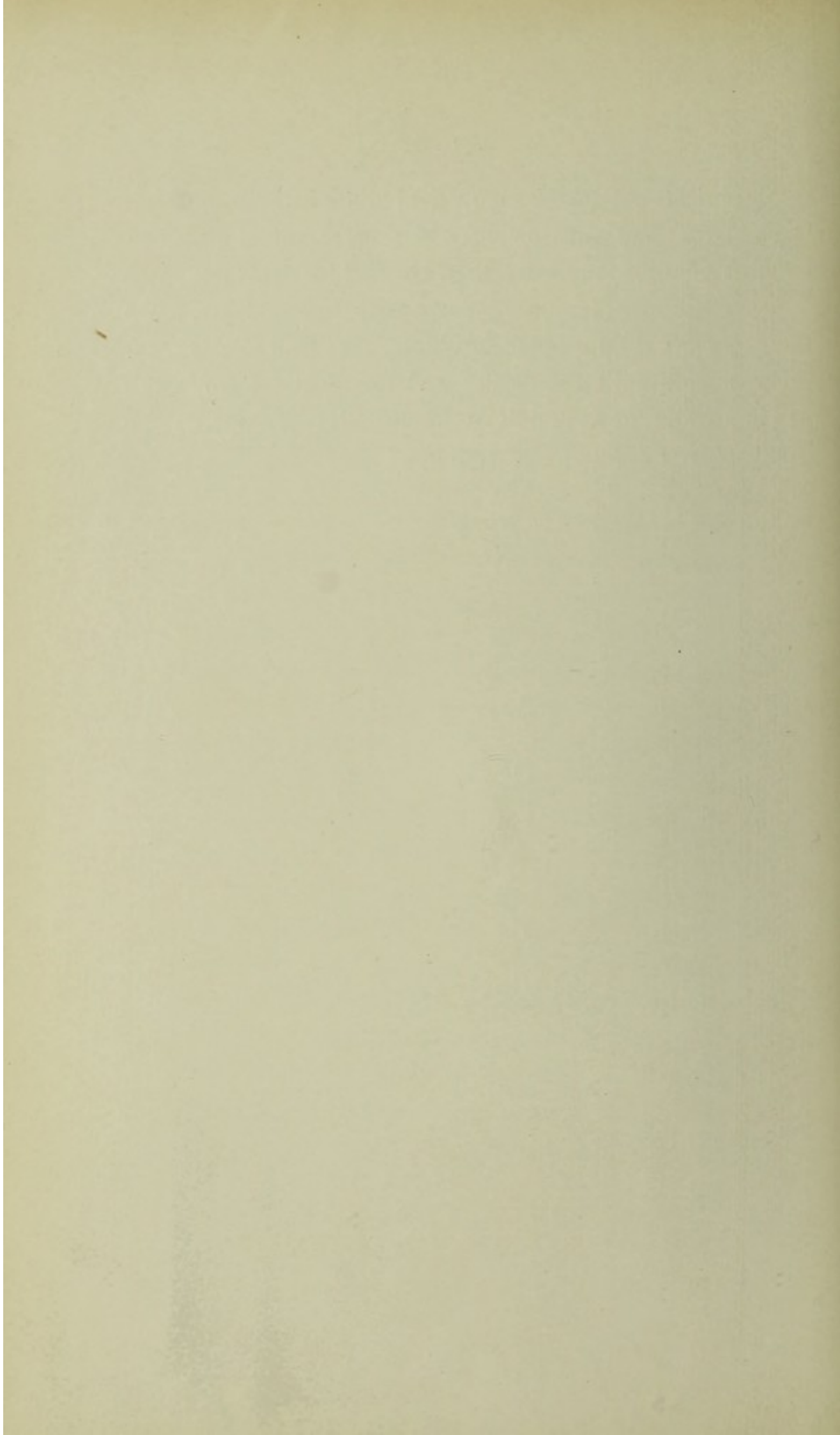
La tradition scientifique ne se perd donc pas, nous la suivons à travers l'antiquité, le moyen-âge et la période moderne, toujours la même. Mais la pratique n'est pas à la hauteur de l'enseignement ; il ne manque pas de médecins instruits pour signaler les nécessités de la prothèse, mais il est probable que les mécaniciens qui devaient l'exécuter faisaient défaut. Un bon râtelier est une œuvre artistique exigeant pour sa confection une main aussi habile qu'expérimentée, le moindre défaut le rend insupportable à celui qui doit l'utiliser.

Ces ouvriers habiles n'existaient plus au moyen-âge et les œuvres imparfaites qu'ils produisaient en ce genre, n'ont servi qu'à discréditer la prothèse dentaire.

Si haut que nous remontions dans l'histoire de notre art, nous retrouvons cette pratique chez divers peuples. Elle n'est pas seulement signalée dans les livres scientifiques et littéraires comme une conception théorique, c'est une opération fréquemment faite. Les tombeaux Phéniciens, Grecs, Etrusques nous ont dans ces dernières années montré dans leur réalité les râteliers construits par les dentistes de l'antiquité et ces rares spécimens échappés à tant de causes de destruction, nous révèlent toute l'habileté de ceux qui les construisirent il y a plus de 2000 ans. Et les regardant, on peut dire avec Salomon: Nil novi sub sole ! Non, il n'y a rien de neuf, pas même ce grand principe qui domine aujourd'hui la thérapeutique dentaire : « guérissez, n'arrachez pas. » On l'avait oublié jusqu'en ces dernières années et le voyant apparaître sous l'influence des travaux des écoles Américaine et Anglaise, on l'avait pris pour une nouveauté. Mais l'Arabe Albucasis au X^e siècle le formulait avec la même précision que les modernes.

« Vous devez combattre les affections des

» dents par tous les moyens et toutes les ressour-
» ces dont vous disposez et différer autant que
» possible leur extraction. En effet les dents une
» fois arrachées ne peuvent plus se remplacer,
» car c'est une noble substance. » Et neuf siècles
auparavant Celse disait : « si une dent est cor-
» rodée, on ne doit l'extraire que si le cas l'exige. »
(*Liv. VI. § IX*).



CHAPITRE II.

Expression de la chirurgie de son temps, la collection hippocratique écrite plus de quatre siècles avant notre ère, nous montre que dans ces lointains de l'histoire l'art dentaire existait déjà. Les instruments destinés à l'arrachement des dents étaient déjà créés car l'écrivain grec nous dit : « quant aux instruments pour arracher » les dents, le premier venu peut s'en servir, car » l'emploi en est simple. »

La thérapeutique dentaire était née car Hippocrate dit au traité des affections § 7 : « quant » aux maux de dents, si elles sont gâtées, ou si » elles tremblent, on doit les arracher. Lors- » qu'elles ne sont ni gâtées ni tremblantes et » qu'on y sent des douleurs, il faut les dessécher

» en y appliquant le feu. Les masticatoires y sont bons aussi. »

Il semblerait en lisant ce passage d'Hippocrate que l'art de raffermir les dents vacillantes en les ligaturant, au moyen de fils d'or ou de lin, aux dents voisines encore fermes, fut inconnu de l'école grecque. Ce serait une erreur. Ce procédé, inappliqué peut-être aux dents spontanément branlantes, s'employait dans les cas où un traumatisme leur enlevait toute fermeté. Nous lisons au *Traité des articles* §. 17. Continuation des luxations de la mâchoire, accidents qui les suivent et fractures de cet os. « Si les dents du lieu de la lésion sont déviées et déplacées, il faut après la coaptation des fragments de la mâchoire, les joindre l'une à l'autre, non seulement deux, mais encore plusieurs jusqu'à la consolidation avec un fil d'or de préférence, sinon avec un fil de lin. (*Traduction de Littré t. IV p. 147.*)

Mais ces connaissances sur la thérapeutique dentaire sont sans doute bien antérieures à l'époque où Hippocrate écrivait, car nulle part dans la collection Hippocratique les auteurs ne se targuent d'être les premiers à écrire sur l'art médical ou d'être les inventeurs des procédés qu'ils décrivent. Tous rendent justice à leurs

devanciers et citent des livres qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Dans le chapitre qu'il consacre à l'ancienne médecine, Hippocrate rendant justice à ses prédécesseurs dit avec une modestie que je signale à l'attention de beaucoup de modernes. « Mais la médecine est dès longtemps en » possession d'un principe et d'une méthode » qu'elle a trouvés. Avec ces guides de nombreux et excellentes découvertes ont été faites » dans le long cours des siècles et le reste se » découvrira, si des hommes capables, instruits » des découvertes anciennes, les prennent pour » point de départ de leurs recherches. »

Et après cela, beaucoup de braves gens croient encore qu'Hippocrate est le Père de la médecine. Peut-être sera-t-il encore bon de leur rappeler qu'au moment où naissait ce singulier Père, les Écoles médicales de Cos, de Cnide, de Rhodes, de Crotona et de Cyrène étaient depuis longtemps célèbres.

L'œuvre Hippocratique ne fut pas comme on le pense trop souvent un éclair qui illumine la nuit noire, ce n'est pas une œuvre isolée, c'est une des assises d'une science dont les origines se perdent dans d'inaccessibles lointains.

Peut-être les connaissances des grecs en fait de prothèse dentaire étaient-elles plus gran-

des que la lecture d'Hippocrate ne semble l'indiquer. M^r le D^r Lambros m'écrit qu'il possède dans sa riche collection une pièce dentaire qui mérite de fixer l'attention. Notre savant confrère bien connu par ses travaux sur la chirurgie antique a recueilli en Grèce, dans les îles voisines et jusqu'en Asie tous les instruments et appareils de la chirurgie des grecs anciens et en a formé une collection unique en son genre. C'est l'histoire de la chirurgie grecque par ses instruments.

On trouve dans le trésor de M^r Lambros un dentier bien curieux. On l'exhuma d'une tombe fouillée à *χλêμ ποτσαρì* l'ancienne Tanagra, près Thêbes.

Sa conservation laisse à désirer ; avant que M^r Lambros ne put l'acheter à grand prix, il faisait partie à Thêbes d'une collection privée où l'on n'avait pas pour elle le respect qu'elle méritait. On la livrait sans défense à l'examen des touristes avides de curiosités archéologiques et leurs mains profanes l'ont détériorée.

Cette pièce dentaire est constituée par une bandelette d'un or très pur, très malléable mesurant environ cinq millim. de hauteur et qui se replie sur elle même pour former un anneau elliptique. Elle devait fixer deux incisives vacil-

lantes médianes, en les serrant entre ses deux lamelles qui prenaient leur point d'appui sur les deux incisives externes bien fermes. Les quatre dents incisives étaient donc enserrées entre les deux lamelles d'or qui tapissaient leur base en avant et en arrière. Tel que ce dentier se présente aujourd'hui, il ne contient plus qu'une seule incisive, mais son ancien propriétaire a fait connaître à M^r le D^r Lambros qu'autrefois les quatre incisives étaient renfermées dans l'anneau d'or. Il n'existe sur cette pièce aucune cloison destinée à séparer les dents les unes des autres, aucune trace de rivet qui aurait perforé et fixé une dent artificielle. C'est un simple appareil de contention tel que Celse le décrit pour la fixation des dents vacillantes.

Cette pièce remarquable a été trouvée dans un tombeau à Tanagra et près d'elle se trouvaient plusieurs de ces petites statuettes dont la beauté artistique a rendu célèbre la vieille cité. Or les poupées de Tanagra étant généralement rapportées du III^e au IV^e siècle avant J.-C. il est infiniment probable que notre dentier date de cette époque et fut à peu près le contemporain d'Hippocrate.

La prothèse dentaire a dû être cultivée longtemps et avec soin dans l'antiquité grecque,

car elle s'est infiltrée de temps immémorial dans les populations les plus ignorantes et les plus grossières de la Grèce chez lesquelles on la retrouve aujourd'hui.

Sans que le dentiste intervienne dans cette délicate opération, on voit les gens du peuple fixer une dent branlante à une dent saine au moyen d'un fil de soie ou de lin.

Quand une dent a disparu on la remplace par un artifice très ingénieux. En Orient les femmes mâchent volontiers certaines substances dans le but de fortifier et d'assainir les dents. Une des plus employées est le mastix qui provient de la plante nommée *Pistacia Lentiscus*. L. Le meilleur provient de Chio. En Turquie dans les classes inférieures l'habitude de mâcher le mastix est générale, elle se rencontre fréquemment aussi en Grèce et dans les îles. Par la mastication le mastix prend la forme d'une masse compacte, blanche et molle. Introduite par la langue et les doigts dans la plaie laissée vide par une dent tombée ou arrachée, elle la comble et fait disparaître d'une façon agréable à la vue la malencontreuse trouée. A Athènes les prostituées de bas étage qui habitent au Pirée les maisons fréquentées par les marins employent fréquemment cette méthode aussi commode que

peu dispendieuse pour masquer les brèches que les accidents et la carie ont fait dans leur denture.

Nulle part m'écrit M^r le D^r Lambros on ne retrouve les origines de cette coutume très répandue, elles se perdent dans les lointains des âges et nous arrivent des profondeurs des siècles comme les légendes qui bercent l'enfance des peuples.

Après Hippocrate la médecine passa de Grèce en Egypte. Les Ptolémées qui sont d'origine grecque fondent l'École et la bibliothèque d'Alexandrie 320 ans avant J. - C. L'École d'Alexandrie fut et resta une école grecque dont l'enseignement reposait sur ces deux bases scientifiques : l'anatomie et la physiologie. C'est la médecine d'Alexandrie qu'Asclépiade apportait à Rome quand il vint s'y établir deux siècles avant J.-C.

Si les travaux scientifiques antérieurs à l'époque Hippocratique ne sont pas parvenus jusqu'à nous, les œuvres inspirées par l'École d'Alexandrie, nous restent aussi inconnues, elles ont péri dans des incendies successifs, dont les premiers remontent à l'an 46 avant notre ère, après la bataille de Pharsale. Quelques rares fragments mutilés et parfois d'une authenticité douteuse, voilà tout ce que nous possédons de

cette grande école dont le souvenir est resté vivant à travers les siècles.

Mais si nous ne pouvons étudier dans ses manuscrits, dans ses travaux originaux l'œuvre de l'école d'Alexandrie, nous pouvons cependant apprécier dans le traité « de re medica » écrit sous le règne d'Auguste par le latin Celse les progrès que cet institut célèbre avait fait réaliser à la science pendant les quatre siècles qui séparent Hippocrate d'Auguste. C'est de cette école que s'inspire l'immortel traité de Celse sur la médecine.

L'auteur latin nous entretient en deux endroits de la prothèse dentaire.

Dans le chapitre qu'il consacre à la fracture de la mâchoire inférieure : « quelque maltraité » que soit l'os, les fragments ont toujours entre » eux quelque point de contact. Il faut donc, » avec deux doigts qui pressent de chaque côté » en dedans et en dehors de la bouche, refouler » les os à leur place, puis si la fracture est » transversale, cas dans lequel une dent dépasse » ordinairement sa voisine, réduire le maxillaire » et attacher ensemble avec de la soie, les deux » dents les plus proches, ou si elles vacillent, » les suivantes. »

Mais dans ce passage Celse semble bien

moins s'occuper de raffermir des dents ébranlées par le traumatisme que de maintenir en leur place par des ligatures dentaires, les fragments du maxillaire brisé. (*Liv. VIII. Chap. VII*).

Mais il est un autre chapitre (*liv. VII chap. XII § I*) où l'auteur latin est plus explicite et nous montre que la prothèse dentaire s'était développée depuis l'époque Hippocratique.

Quatre siècles auparavant, l'écrivain grec n'applique des ligatures que sur des dents mobilisées par un traumatisme de la mâchoire inférieure. Celce consacre un chapitre tout entier aux dents qui remuent, soit à la suite d'un coup, soit à cause de la faiblesse des racines ou de l'altération et de la sécheresse des gencives. Il indique comme remède à cette situation : la cautérisation des gencives au moyen d'un cautère incandescent, l'arrachement des dents et enfin si « par suite d'un coup ou d'autre cause des dents » vacillent, on doit à l'aide d'un fil d'or les « attacher à celles qui tiennent bien » « at si » ex ictu vel alio casu aliqui labant dentes, auro » cum iis qui bene hærent, vincienti sunt. »

Beaucoup de traducteurs ont rendu le mot « auro » par fil d'or, nous verrons plus tard que c'est surtout de lamelles d'or dont on se servait.

Les deux procédés étaient en usage et l'auteur latin en disant que les dents vacillantes doivent être attachées par de l'or à celles qui tiennent bien, ne distingue pas entre fil et lamelle.

Les connaissances des anciens en thérapeutique ne se bornaient pas à la prothèse et à ses divers procédés. Lisez Hippocrate, Celse, Galien, Aétius, Paul d'Égine et vous verrez combien ils sont féconds en remèdes pour calmer les douleurs dentaires, arrêter la carie, obturer les cavités qu'elle a provoquées. « On a trouvé, m'écrit » M^r le D^r Lambros, bien des fois dans des » tombes antiques grecques des dents aurifiées » et plombées. » La coutume d'obturer la cavité causée par la carie au moyen de pâtes qui se durcissaient avec le temps, s'était propagée jusque dans la Gaule. Eugène Toulouze, l'archéologue qui a le plus fouillé le sol de la vieille Latèce, m'écrivait il y a quelque temps « étudiant une » sépulture Gallo-Romaine, je vis entre deux » molaires une sorte de croûte jaunâtre adhérent » à leur base. Elle était très dure, je la pris » d'abord pour du tartre. Elle était formée d'une » sorte de mastic très fin et très adhérent ; je » l'enlevai par éclats au moyen de mon canif, » dont le tranchant fut émoussé. Elle comblait » une cavité creusée dans la dent, elle y avait

» été poussée et enfoncée fortement, une partie
» excédente était restée entre les deux molaires
» et s'y était durcie. »

S'agissait-il d'arracher une dent cariée et de n'en point briser avec les instruments la fragile couronne. Celse conseillait d'emplir la cavité avec de la charpie ou du plomb bien préparé.
« antè id foramen vel linamento, vel bene acco-
» modato plumbo replendum est, ne sub forcipe
» confringatur. » *Celse liv. VII § XII.*

Se trouvait-on en présence de dents dont les aspérités pointues ulcéraient la langue Celse faisait ce que nous faisons aujourd'hui, il limait la dent « quand il existe un ulcère des bords de
» la langue, il faut examiner s'il n'existe pas
» vis-à-vis de lui quelque dent un peu pointue,
» qui empêche souvent l'ulcère de se guérir et
» s'il y en a, on la lime. *Celse liv. VI § XII.*
Galien et Aétius se servent aussi de la lime.

La civilisation latine dut accueillir avec faveur la prothèse dentaire qui servait si bien la coquetterie des décadents de la république, comme elle servit plus tard celle des efféminés de l'empire. Quand Plaute écrivait au 11^e siècle avant notre ère, les raffinements de la toilette féminine montraient bien que les jours austères de la république avaient disparu.

Ecoutez les réflexions que le grand comique latin met dans la bouche d'Adelphasie, fille d'Hannon « depuis l'aurore jusqu'à l'heure qu'il » est, nous n'avons eu ma sœur et moi qu'une » seule occupation sans relâche, nous laver, » nous frotter, nous essuyer, nous arranger, » nous polir, nous repolir, nous farder, nous » pomponner et nous avons encore avec nous » chacune deux servantes qui nous aidaient dans » tous les soins de toilette et de propreté et » nous avons lassé deux hommes à nous apporter de l'eau. » (*Le Carthaginois*).

Et dans une autre comédie « Le Brutal » Plaute complète ce tableau :

STRATILAX.

Si tu ne dépêches d'allonger le pas pour t'en aller, cette crinière peignée, pomponnée, frisée, bouclée, parfumée, je l'arracherai de ton crâne.

ASTAPHIE.

Pour quelle raison ?

STRATILAX.

Pour oser t'approcher de notre logis, parfumée de la sorte et pour avoir le museau si joliment fardé.

ASTAPHIE.

C'est ta criailerie, par Castor, qui me fait monter le rouge à la figure.

STRATILAX.

Oui da ! le rouge te monte coquine ? Comme s'il te restait encore sur la peau une place à teindre. N'es tu pas barbouillée de vermillon sur les joues et de craie sur toute ta personne ?

Les satyriques de l'empire ont souvent mis en scène et criblé de leur persifflage toute cette population qui passait son temps à s'épiler, à se farder, à se poncer, à se couronner de fleurs, à s'imprégner de parfums.

Ils nous montrent les femmes se maquillant, se couvrant la tête de perruques blondes ou noires, se faisant épiler les bras, les jambes, les aisselles, les parties génitales elles mêmes. S'allongeant les sourcils, se teignant les cils avec une aiguille noircie de fumée. Elles se mettaient des mouches sur la figure, elles s'appliquaient des emplâtres pour effacer les rides. « C'est en vain, dit Martial à Polla, que tu tentes » d'effacer avec de la farine de fèves les rides de » ton ventre.

Juvénal nous en trace un tableau peint sur le vif dans sa satire VI.

« Est-il rien de plus insupportable qu'une
» femme riche, qui ne rirait en voyant son visage
» hideusement empâté, exhalant l'odeur des
» essences employées autrefois par Poppée et
» graissé de pommades ou vont se coller les
» lèvres du mari ? Mais a-t-elle un rendez vous,
» elle se lavera la visage. Au logis, elle est tou-
» jours assez belle ! C'est pour son amant qu'elle
» réserve le nard odoriférant, c'est pour lui
» qu'elle achètera tous les parfums de l'Inde.
» Enfin elle se découvre la figure, elle lève le
» premier appareil, on commence à la reconnaî-
» tre, elle s'étuve ensuite avec un lait pour le-
» quel elle traînerait à sa suite un troupeau
» d'ânesses, si on l'exilait sous le pôle du nord.
» Je demanderais volontiers en voyant une face
» couverte de tant de préparations et enduite
» d'un cataplasme si épais : est-ce un visage,
» est-ce un ulcère ?

Beaucoup d'hommes étaient dignes de ces femmes et si les Romains durent attendre que le second Scipion l'Africain leur apprit à se raser chaque jour, ils abusèrent plus tard de cette leçon de propreté, par les soins excessifs qu'ils donnèrent à leur toilette.

Le satyrique Lucilius dit de lui même : « je
» me rase, je m'épile, je me dégrasse, je me

» ponce, je me bichonne, je me polis, je me
» farde. »

« Ta poitrine, tes bras, tes cuisses, tu les
» épiles, dit Martial, (*Épigr. II. 62*) et tes parties
» génitales tondues ne sont couvertes que de
» poils courts. »

« Un beau, dit Martial, (*Épigr. III. 63*) est
» un homme qui donne à ses bras épilés mille
» gracieux mouvements.

Il dit encore (*Épigr. II. 29*) Et dont brillent
» les bras épilés et polis. »

« Il n'étale pas ses aisselles non épilées »
dit Juvénal satire XI.

En sa satire II Juvénal dit encore : « celui-
» ci levant ses yeux qui clignent, se peint les
» sourcils avec une aiguille trempée dans la suie. »

Ovide nous raconte : « les femmes remplis-
» sent les sourcils aux endroits dégarnis de poils,
» elles n'ont point honte de se farder les yeux
» avec une cendre fine ou avec le safran de Cili-
» cie. »

Antiphile, poète du 1^{er} siècle, nous a laissé
l'épigramme suivante qu'on trouve dans l'antho-
logie grecque : « bien que tu tendes la vieille
» peau de tes joues ridées, que tu dessines au
» charbon tes sourcils absents et que tu colores

» en noir tes cheveux blancs, tout cela ne t'em-
» bellira pas. »

D'après Aetius écrivain du V^e siècle les hommes de son temps préféraient les yeux noirs aux yeux bleus et pour leur plaire les femmes se faisaient des yeux noirs en s'introduisant entre les paupières des substances capables de dilater la pupille. Elles diminuaient ainsi la surface bleue de l'iris au profit du champ pupillaire noir qui grandissait. L'œil paraissait plus noir, c'était tout ce qu'il fallait. La vision était amoindrie momentanément, mais le visage plaisait mieux.

Voilà à quels soins, aux plus beaux jours de l'Empire, les femmes et les efféminés de Rome consacraient leurs loisirs.

On conçoit combien la denture devait être chère à des gens si soucieux de leur beauté et quel prix ils devaient attacher à son intégrité.

Aussi y avait-il à Rome des dentistes fameux, Martial nous en cite un des plus connus. (*Liv. X. Épigr. LVI.*)

Cascellius arrache ou guérit une dent qui fait mal.

Eximit aut refecit dentem Cascellius ægrum.

Et ce n'étaient pas de vulgaires arracheurs de dents, ces dentistes, ils connaissaient autre chose que cet ultima ratio de leur art, Martial

nous le dit, ils guérissaient aussi les dents malades.

On donnait aux dents des soins analogues à ceux dont on entourait les autres organes. Au temps de Celse et surtout de Galien on faisait un très grand usage des poudres dentifrices.

« Quand les dents étaient noires et malpro-
» pres, Celse dit liv. VII. chap. XII., il faut les
» racler et les froter avec des fleurs de roses
» pilées, additionnées d'un quart de noix de
» galle, d'un autre de myrrhe et se rincer fré-
» quemment la bouche avec du vin pur. »

Parmi les soins que l'on prenait de la denture pour lui conserver sa blancheur, Catulle (1) nous en indique un bien singulier dans son épigramme contre Egnatius qui avait de très belles dents et une bouche toujours ouverte pour les montrer.

« Tu n'es cependant, lui dit-il, ni un Romain,
» ni un Sabin, ni un Etrurien, ni un citoyen d'un
» pays quelconque de l'Italie où l'on se rince
» la bouche avec de l'eau pure. Mais tu es un
» Celtibérien, tu es de ce pays dont les habitants
» enlèvent chaque matin le tartre de leurs dents
» roussâtres avec le liquide que tout le monde
» pisse. Aussi plus tes dents sont blanches, plus

(1) Catulle vivait à l'époque de Cicéron.

» leur éclat trahit la dégoûtante recette que tu
» puises dans ton vase de nuit. »

La bêtise humaine est éternelle. La civilité d'Erasmus publiée en 1530 nous apprend qu'on employait comme odontalgique différentes poudres, que l'on frottait les dents avec du sel et de l'alun et que beaucoup de personnes avaient l'étrange coutume de les nettoyer avec de l'urine.

Dans une « Dissertation sur les dents » publiée en 1679 par Martin, ce chirurgien préconise contre la carie dentaire deux remarquables spécifiques : l'urine et les crottes de chat. Deux docteurs régents de la Faculté de Paris ont donné leur approbation à cette œuvre.

Et je suis bien convaincu qu'à l'heure où j'écris, l'urine sert encore à nettoyer bien des dents.

CHAPITRE III.

Si nous ne trouvons pas dans les écrivains médicaux les renseignements détaillés que nous y cherchons sur la prothèse dentaire et sa technique opératoire, cela tient à ce que l'art dentaire était exercé par des spécialistes. La prothèse nécessitait une main habile et expérimentée, c'était l'œuvre d'un praticien et non d'un médecin. Les médecins modernes ne font pas les rateliers, beaucoup de dentistes ne les exécutent pas eux-mêmes, un mécanicien est spécialement attaché dans ce but à leur cabinet. Mais si les écrivains médicaux parlent rarement de la prothèse dentaire, nous trouverons dans les satyriques romains des renseignements qui nous éclaireront sur la fréquence de son emploi.

Nous en trouverons même dans les lois romaines.

La loi des XII Tables publiée 450 ans avant J.-C. renfermait des dispositions restrictives des dépenses funéraires.

On lit sur la Table X, de Jure Sacro. Loi XV.

« Aurum, quoque modo adhiberi possit,
» a funere omnino removetur : ast si dentes
» alicujus auro essent vineti, cum ossibus id
» ipsum urere aut sepelire jus esto. »

Que l'or soit écarté des funérailles. Mais celui dont les dents sont unies par de l'or peut être brûlé ou enseveli avec cet or.

Cicéron dit, « de legibus ». Livre II. La loi ajoutait « qu'on n'enfouisse pas l'or » défense sagement modifiée par cet autre article « si les
» dents du mort étaient attachées avec de l'or,
» on pourra l'ensevelir ou le brûler sans le lui
» ôter. »

Le texte de la Loi des XII Tables et le Commentaire de Cicéron sont absolument clairs. Dans le même temps où cette loi était promulguée à Rome, Hippocrate nous montrait que la

Le véritable texte de la loi des XII Tables est le suivant :
« Neve aurum addito — quoi auro dentes vincti escunt ast
» im cum illo sepelire urerve se fraudo esto. « escunt pour
sunt — ast pour at — im pour eum — se pour sine, fraudo esto
pour impunè sit.

prothèse dentaire était en usage en Grèce, mais sans nous dire quelle en était la fréquence.

Pour que la Loi des XII Tables édictât des mesures visant cet usage, il faut admettre qu'il était fort répandu à Rome 450 ans avant notre ère.

A ces preuves irrécusables de l'antiquité de la prothèse dentaire fournies par Hippocrate, la loi des XII Tables et Celse, joignons celles que nous offrent fréquemment les satyriques latins en leurs mordantes épigrammes.

Mon excellent confrère M^r le Docteur Dureau, le savant Bibliothécaire de l'Académie de Médecine de Paris, pour qui les auteurs grecs et latins n'ont plus de secrets, a bien voulu enrichir mon travail, de ses recherches personnelles. Je le remercie cordialement de sa bienveillante intervention.

Voici ce que l'on trouve dans le poète Martial qui vivait à Rome sous les Empereurs Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan (*de l'an 54 à l'an 98 après J.-C.*)

Epigramme LXXIII Liv. I.

à FIDENTINUS.

Sic dentata sibi videtur Aeglé
Emptis ossibus, Indicoque cornu.

Parcequ'elle s'en est achetée d'os et d'ivoire
Aeglé se figure avoir des dents.

Epigramme XLI Liv. II.

Contre MAXIMINA

Non dixit tibi, tu puella non es :
et tres sunt tibi, Maximina, dentes,
Sed plane piceique, buxeique.

Il ne l'a pas dit pour toi, car tu n'es pas
une jeune fille, car tu n'as plus, Maximina, que
trois dents et elles sont absolument de pois et de
buis.

Epigramme XLIII. Liv. V.

SUR THAIS et LECANIA

Thais habet nigros, niveos Lecania dentes
Quae ratio est? Emptos haec habet, illa suos.

Thais a les dents noires, celles de Lecania
sont blanches comme la neige. Pour quelle
raison? Thais a ses dents, Lecania a acheté
les siennes.

Epigramme XXXVIII. Liv. IX.

Contre GALLA

Quum sis ipsa domi, mediaque ornere Suburra
fiant absentes et tibi, Galla, comae
Nec dentes aliter, quam serica, nocte reponas

et Jaceas centum condita pyxidibus,
Nec tecum facies tua dormiat : innuis illo,
Quod tibi prolatum est mane supercilio.

Quoique tu te trouves en personne chez toi,
Galla, quoique ta parure absorbe la moitié des
fards de Suburra, quoiqu'une chevelure postiche
remplace celle que tu as perdue, quoique tu ôtes
chaque soir tes dents, comme ta robe, quoique
tes appas reposent dans cent boîtes diverses et
que ton visage ne couche pas avec toi, tu t'avises
de m'agacer avec le sourcil que tu t'es fait faire
le matin.

Epigramme XXIII. Liv. XII.

Contre LELIA

Dentibus atque comis, nec te pudet uteris emptis
Quid facies oculo Laelia? Non emitur.

Tes dents et tes cheveux tu les as achetés
et tu ne rougis point de t'en parer. Mais com-
ment feras-tu pour ton œil Lelia? Des yeux
on n'en vend point.

Epigramme LVI. Liv. XIV.

LA POUDRE DENTIFRICE.

DENTIFRICIUM.

Quid mecum est tibi? Me puella sumat.
Emptos non soleo polire dentes.

Qu'y a-t-il de commun entre nous deux ?
C'est à la jeune fille à recourir à moi. Je n'ai
point l'habitude de polir les dents qu'on achète.

Nous lisons dans Horace qui vivait sous
Auguste.

Satyre VIII. Liv. I.

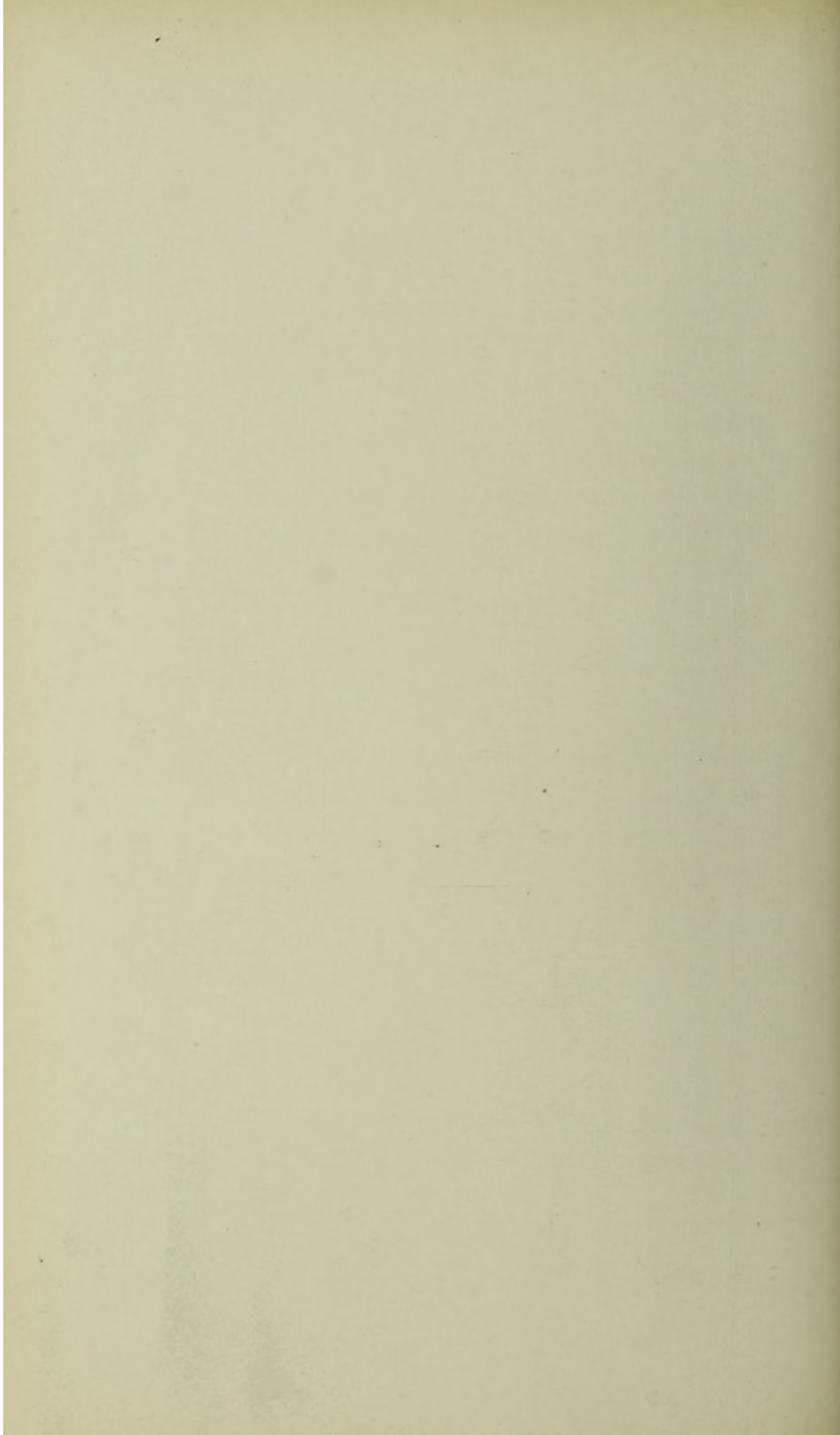
..... et ut non testis inultus
Horruerim voces furiarum et factu duarum.
Nam displosa sonat quantum vesica, pepedi
diffissa nate ficus ; at illae currere in urbem :
Candidiae dentes, altum Saganiae caliendrum
Excidere, atque herbas, atque incantata lacertis
Vineula, cum magno risuque Jocoque Videres.

Ce que l'on vient de lire ce sont les impré-
cations du Dieu Priape contre les sorcières
Canidie et Sagene venues sous ses yeux se livrer
à leurs sortilèges, dans le jardin dont il avait la
garde.

« Ne pouvant plus contenir mon indignation
» en présence des cris et des gestes de ces deux
» furies, je fis un pet à m'en déchirer le derrière.
» Il retentit comme le bruit d'une vessie qui
» éclate. Vous auriez ri en voyant les deux
» sorcières fuir vers la ville, perdant dans leur
» course, Canidie ses fausses dents, Sagène sa

» chevelure postiche et laissant en chemin leurs
» simples et leurs bracelets magiques. »

Les écrits d'Hippocrate et de Celse, le dentier du D^r Lambros trouvé à Tanagra, le récit de Lucien, le texte de la loi des XII Tables, les épigrammes de Martial, la satire d'Horace établissent l'antiquité de la prothèse dentaire en Grèce et en Italie. Nous allons nous efforcer de rechercher d'où vient cette opération, à quelle époque elle remonte. La tâche ne sera pas aisée, mais nous espérons jeter dans cette obscurité quelques rayons de lumière.



CHAPITRE IV.

Au VIII^e siècle avant notre ère, alors que la Grèce n'exerçait encore aucune influence autour d'elle, l'art et l'industrie étaient arrivés en Assyrie, en Egypte et en Phénicie à un haut degré de développement. En possession de procédés techniques très perfectionnés déjà, l'Orient répandait ses produits sur les deux rives de la Méditerranée. Les fouilles pratiquées dans les tombeaux découverts dans ces dernières années en Italie, à Chypre, à Rhodes, à Mélos et à Spata près d'Athènes, ont remis au jour une foule d'objets de style Assyrien ou Egyptien pour la plupart de fabrication phénicienne. Ils remontent du VI^e au VIII^e siècle avant J.-C. et montrent l'influence prépondérante exercée par l'Egypte et la Phéni-

cie sur l'art grec et étrusque de cette époque.

Victorieuse sur les champs de bataille, l'Égypte avait étendu sa suzeraineté sur la Phénicie, mais les phéniciens en s'accaparant du commerce maritime de l'Égypte se consolèrent de la perte de leur indépendance. Ils avaient acquis le privilège de faire le commerce en Égypte pour le compte de l'étranger, et à l'étranger pour le compte de l'Égypte. Peuple navigateur et commerçant, ils portaient au loin à travers l'Europe les produits de l'extrême Orient, où ils avaient fondé de nombreux comptoirs. Dans leurs expéditions maritimes, ils franchissaient le détroit de Gibraltar et parcourant l'Océan arrivaient jusqu'en Angleterre.

Mais c'est surtout dans le bassin et sur les rivages de la Méditerranée que les phéniciens firent sentir leur influence. Après avoir établi des relations commerciales avec les populations de ces régions, ils jetèrent des colonies dans la plupart des îles dont est parsemée la Méditerranée et en firent une véritable mer phénicienne. Chypre, Rhodes, Crète, Paros, Syros, Cithère, Thasos, Lemnos, Lesbos, Samos, Chios, Melos et bien d'autres encore devinrent des colonies phéniciennes.

De ces îles les phéniciens rayonnèrent sur les

pays environnants, ils se répandirent en Grèce et en Italie et la civilisation phénicienne imprima sa trace profonde sur celle bien moins avancée des peuples de ces contrées et exerça sur leurs mœurs, leurs arts, leur religion une influence durable.

En Italie les phéniciens trouvèrent un peuple navigateur et commerçant au même degré qu'eux mêmes et avec lequel ils nouèrent d'intimes relations.

Je veux parler des Etrusques.

En leurs longues et continuelles expéditions, les Etrusques se rendaient souvent à Tyr, à Sidon, à Memphis et c'est là qu'ils s'imprégnèrent de cette civilisation orientale dont le cachet indéniable se retrouve dans leurs œuvres. Il ne faut pas regarder de bien près les bronzes et les terres cuites étrusques pour s'apercevoir que leurs dessins, leurs gravures, leurs peintures sont empruntés aux idées religieuses de l'Égypte et de la Phénicie et qu'ils représentent très souvent des scènes de la vie intime des Égyptiens et des Phéniciens. Tout ce que les tombeaux étrusques nous ont livré dans ces dernières années porte bien l'empreinte d'une civilisation orientale.

L'influence de l'Etrurie sur Rome fut con-

sidérable. Vaincue par Porsenna, Rome tomba au rang de colonie étrusque et quand cet asservissement politique eut disparu, l'asservissement moral n'en persista pas moins longtemps encore.

La religion, les lois, la magistrature, les insignes militaires, les monuments de la Rome antique nous disent que la civilisation romaine est née de la civilisation étrusque.

Ce rapide exposé de la marche de la civilisation d'Orient vers l'Occident, de l'Égypte à la Phénicie, des Phéniciens aux Etrusques, des Etrusques aux Romains nous fait entrevoir comment se sont propagées les connaissances sur la prothèse dentaire.

Longtemps avant les écrits d'Hippocrate sur ce sujet, les phéniciens connaissaient l'art de remplacer les dents tombées, puisque le dentier trouvé en 1861 par Gaillardot dans la nécropole de Saïda (Sidon) est antérieur à l'époque où la civilisation grecque devint prédominante en Phénicie. Il est antérieur, mais on ne sait de combien, à l'an 400 avant notre ère.

C'est chez les Phéniciens que nous trouvons les premiers dentiers, puis nous les rencontrons chez les grecs, les étrusques et les romains.

D'où les phéniciens tenaient-ils l'art de la prothèse dentaire ? Était-ce de l'Égypte ?

Par tout ce qui l'entourait dans le caveau où il avait si longtemps séjourné, par la construction même de cette tombe, ce dentier phénicien évoquait le souvenir de la civilisation Egyptienne, il faisait songer aux rapports intimes qui avaient unis les deux peuples à travers les siècles. Et cette pensée d'Heuzey me revenait à l'esprit : « l'Egypte précède de » si loin tout ce que nous connaissons de » l'antiquité, que l'on ne peut étudier aucune » industrie ancienne sans rechercher d'abord à » quel degré d'avancement les Egyptiens y » étaient parvenus. »

L'éminent conservateur du Louvre me conseillait la voie à suivre, j'avais suivi la prothèse dentaire des Romains aux Etrusques, des Etrusques aux Phéniciens, il fallait la poursuivre dans l'antique Egypte.

Prosper Alpin, l'historien de la médecine Egyptienne, ne nous donne pas une haute idée de l'art dentaire de ce pays : « In vehementibus » doloribus dentium, tempora inurunt. Perio- » dicos dentium dolores, commotiones atque » putrefactiones gingivarum ipsorum dentium » perustione sanant. »

Et c'est tout.

Ce n'est pas dans les livres que je devais

trouver ce que je cherchais et M^r Salomon Reinach, avec sa bonté habituelle, voulut bien me mettre en rapport avec M^r Daressy Conservateur du Musée de Gizeh ; c'est là que se concentrent toutes les richesses archéologiques de l'Égypte. Le très aimable et savant Conservateur voulut bien me répondre : « en ce qui » me concerne, je n'ai rencontré sur les momies » ni au Musée de Gizeh, ni dans les fouilles que » j'ai exécutées dans la Haute Égypte, aucune » trace des soins apportés à la denture. Je ne » connais aucun document se rapportant à l'art » dentaire à l'époque Pharaonique. J'ai com- » munié votre lettre à M^r le D^r Fouquet » (Caire) qui depuis longtemps étudie les momies » au point de vue anthropologique et dont les » observations ont porté sur une foule de crânes » d'anciens Égyptiens. »

Aussi gracieux que M^r Daressy, mon honorable confrère M^r Fouquet me fit dans une longue lettre, connaître le résultat de ses études sur la question qui m'intéressait « Jamais » je n'ai vu une pièce égyptienne pouvant » faire croire à l'existence de la prothèse den- » taire avant l'époque romaine. Cela ne veut » pas dire qu'elle n'existait pas, mais je n'en ai » rencontré aucune trace. Je connaissais l'his-

» toire de la prothèse dentaire chez les étrusques
» et les phéniciens, mais mes recherches person-
» nelles ne m'ont jamais mis en face d'une dent
» rapportée. Peut-être ai-je passé bien près,
» sans la voir. J'ai eu l'occasion de procéder
» au développement de quatorze rois ou princes
» de Deir - el - Bahari, mais les momies ont la
» bouche close et je n'ai pas désiré déchirer ces
» reliques pour examiner leurs dentures. Aucun
» des prêtres d'Ammon n'avait de dents rappor-
» tées et j'en ai étudié un grand nombre à l'état
» de squelette, j'ai tenu entre mes mains tous
» ceux de la XXI^e dynastie qui vivaient 1000 ans
» avant J.-C. J'ai là sous mes yeux une prin-
» cesse de la XII^e dynastie, la reine Khnaumit,
» les deux incisives externes manquent à sa mâ-
» choire supérieurs. Ces dents avaient été enlevées
» longtemps avant la mort, les alvéoles sont très
» régulièrement déprimées. Les dents voisines
» absolument saines ne semblent pas avoir servi
» de point d'appui à une pièce prothétique quel-
» conque, car les alvéoles et les dents vues même
» à la loupe ne présentent aucune trace d'usure.
» Les dents se touchent et ne sauraient laisser
» passer entre elles le fil le plus fin. Les affec-
» tions dentaires ne sont pas absolument rares
» dans les crânes antiques, Pruner Bey a même

» dit que la périostite alvéolo-dentaire était la
» règle chez les Egyptiens. Je ne suis pas tout
» à fait de cet avis et après mes recherches sur
» ce sujet, il me paraît que cette question doit
» être revue. Dans certaines nécropoles, les
» Egyptiens antiques présentent des dentures
» excellentes, dans d'autres, au contraire, on
» trouve beaucoup de dents cariées. L'opinion
» émise par Pruner-Bey ne me paraît pas suffi-
» samment établie. Il me paraît que c'est surtout
» chez une race à dents cariées que la prothèse
» a du être tentée tout d'abord et se développer
» comme nous le voyons aujourd'hui, chez les
» Américains du Nord.

« Vous me demandez s'il est possible que
» les Egyptiens aient ignoré la prothèse dentaire,
» alors que les Phéniciens la pratiquaient auprès
» d'eux. C'est absolument inadmissible ; depuis
» l'époque de la pierre taillée jusqu'à nos jours,
» l'Egypte a été un des carrefours du monde
» par lequel tous les peuples et toutes les indus-
» tries ont plus ou moins passé. Les Egyptiens
» ont connu la prothèse dentaire, mais des motifs
» religieux se sont opposés à ce qu'ils en fissent
» emploi, je ne vois aucun autre argument à
» invoquer pour expliquer que la coutume Phéni-
» cienne n'aie pas été acceptée en Egypte. »

CHAPITRE V.

La prothèse dentaire dans les tombeaux Phéniciens et Etrusques

Nous avons étudié la prothèse dentaire dans les écrits des médecins grecs et latins et chez les littérateurs de ces deux peuples. Il est résulté de nos recherches, qu'Hippocrate 2400 ans avant notre ère et Celse au 1^r siècle, connaissaient l'art de fixer au moyen de fils d'or les dents devenues branlantes soit par accident, soit spontanément. La collection Hippocratique n'est pas le plus ancien livre médical qui ait été écrit, bien d'autres l'ont de loin précédé, qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Il est donc probable que la prothèse dentaire est bien plus ancienne qu'Hippocrate.

Les témoignages irrécusables du chirurgien grec et du médecin latin sont corroborés par ceux des littérateurs qui signalent à diverses reprises et toujours pour s'en moquer, l'usage bien connu à leur époque de porter de fausses dents, ou de raffermir celles qui branlaient. Horace et Martial au 1^{er} siècle, Lucien au II^e nous exposent clairement que la coquetterie féminine n'hésitait pas à recourir à cet artifice.

L'usage de fixer les dents avec des fils, des rivets ou des lamelles d'or devait être très répandu à Rome, 450 ans avant J.-C., puisque la loi des XII tables promulguée à cette époque, en fait mention. Par une disposition empruntée aux lois de Solon, la table X refrénant les dépenses qu'entraînaient les funérailles, défendait d'enterrer ou de brûler les corps avec des objets d'or, mais elle n'étendait pas cette défense à l'or qui unissait les dents.

On a pu croire longtemps que nos connaissances sur la prothèse dentaire dans l'antiquité, resteraient limitées à ce que les écrivains grecs et latins nous en avaient appris. Mais il nous faut reconnaître qu'ils nous en ont appris bien peu de choses, ils nous signalent son existence, mais en gardant sur sa technique un silence absolu. Il nous faut arriver jusqu'au X^e siècle pour

voir l'école Arabe, héritière de la science grecque, nous apprendre par la bouche d'un de ses plus brillants chirurgiens Albucasis comment on liait au moyen de fils d'or les dents branlantes.

Mais si les livres sont muets, les tombeaux ont parlé, ils nous ont livré tous les secrets de cette prothèse qui semblaient ne devoir jamais être pénétrés.

Dans une tombe de Tanagra on a trouvé le dentier devenu la propriété de M^r le D^r Lambros. Il date du III^e au IV^e siècle avant notre ère.

Dans la Nécropole de Saida (Sidon-Phénicie) on en a rencontré un autre qui date d'au delà de 400 ans avant J.-C.

Dans une Nécropole Etrusque située près d'Orviéto, on a trouvé une mâchoire supérieure armée de son appareil dentaire en or. On fixe l'origine de ce dentier de 5 à 600 ans avant J.-C.

A Valsiarosa on a trouvé dans un tombeau étrusque un crâne dont la mâchoire inférieure porte un superbe dentier en or.

Dans les tombeaux Etrusques de Corneto-Tarquines, on a trouvé cinq dentiers dont les origines remontent à près de 3000 ans.

L'Université de Gand possède en original, la mâchoire et le dentier trouvé à Orviéto; elle possède aussi les reproductions exactes, faites

sur place, d'après les originaux, des autres appareils dentaires précités. Nous les étudierons successivement. Mais nous avons au préalable à résoudre une question qui nous a été posée. Comment les dentiers phéniciens, grecs, étrusques, sont-ils arrivés jusqu'à nous ? Comment la crémation ne les a-t-elle pas anéantis ?

On croit, bien à tort que la coutume de brûler les cadavres était générale dans l'antiquité. Ni les Egyptiens, ni les Phéniciens n'ont incinéré leurs morts, les Grecs ne l'ont fait qu'à titre exceptionnel.

Les tombes les plus anciennes découvertes en Etrurie, nous montrent qu'à l'époque de leur immigration, les Etrusques brûlaient les corps. Mais peu à peu à mesure que ce peuple nouait des relations commerciales avec les Grecs et les Phéniciens, l'usage de l'inhumation se substitua chez lui à la crémation. Vers la fin du VI^e siècle avant notre ère on trouve dans l'Etrurie méridionale côte à côte des tombes à inhumation et des tombes à crémation.

Dans une même tombe Etrusque on voit des urnes cinéraires et des squelettes couchés sur des lits ou dans des sarcophages.

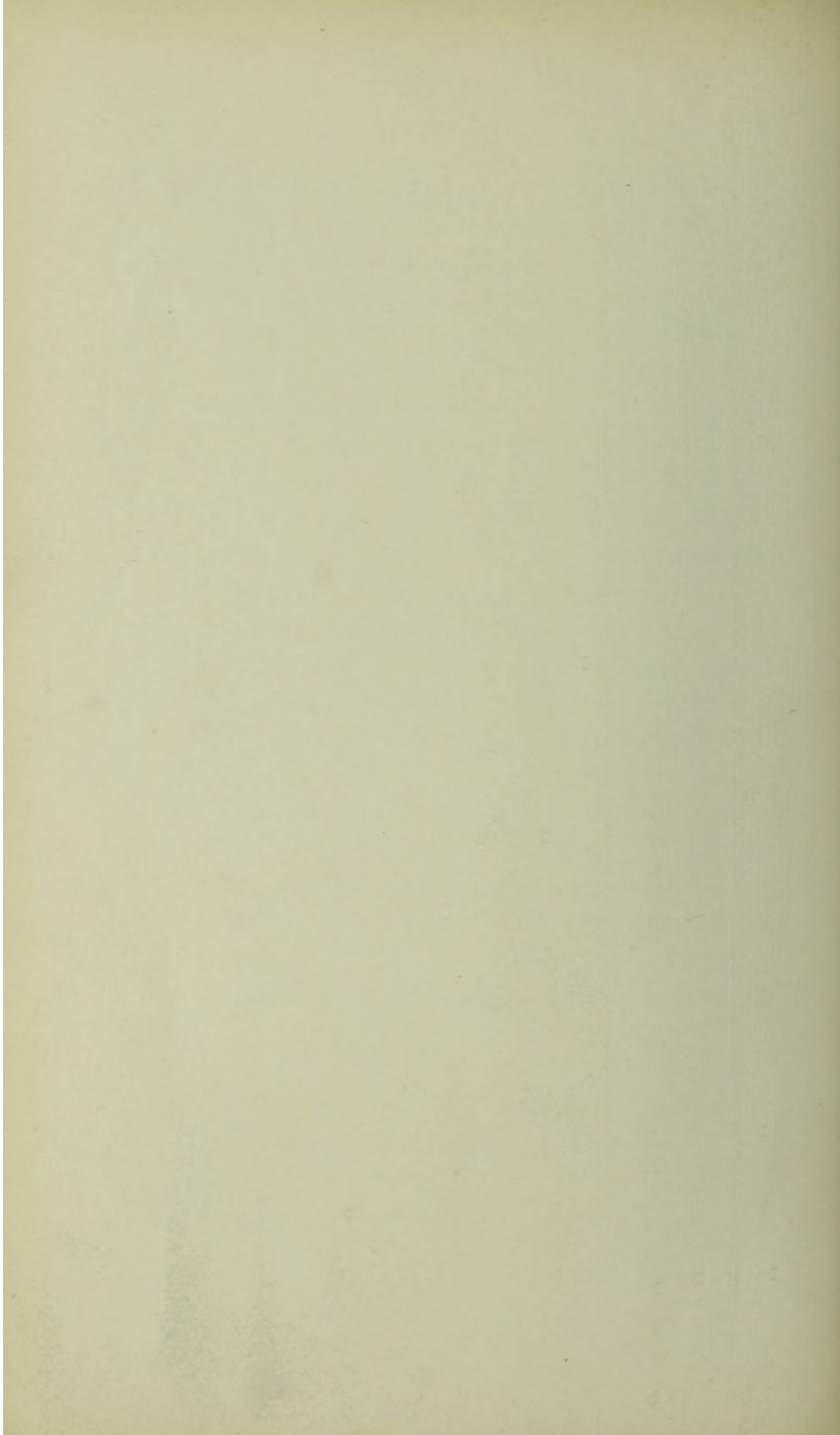
A Tarquinies et à Orviéto c'est l'inhumation qui domine.

La loi des XII Tables en disant : « Si dentes alicujus auro essent vinctis, cum ossibus id ipsum urere aut sepelire jus esto » nous montre bien qu'à Rome au V^e siècle avant J.-C. coexistaient les deux coutumes de brûler et d'inhumer les morts. Au II^e siècle de notre ère, l'inhumation l'emporte, mais elle se généralise au III^e et au IV^e sous l'influence du Christianisme.

Si l'incinération a détruit un très grand nombre de dentiers, l'inhumation nous en a du moins gardé quelques uns, et si rares que soient les spécimens de la prothèse dentaire dans l'antiquité, ils nous permettent de nous faire une bonne idée de sa technique et de ses procédés.

M^r le D^r A. Boddaert, secrétaire du dernier Congrès Médical de Rome, a bien voulu recueillir pour l'Université de Gand une série de pièces du plus haut intérêt au point de vue de l'antiquité de la prothèse dentaire.

L'exposition médicale archéologique qui eut lieu à Rome à ce moment, lui a permis d'enrichir la collection universitaire de pièces aussi rares que curieuses. Nous allons en faire la description.



Le dentier étrusque d'Orviéto. (FIGURE I)

C'est une pièce originale que l'Université de Gand a achetée en Italie. Elle a été découverte il y a quelques années dans une nécropole étrusque située près d'Orviéto. Autour d'elle se trouvaient des bijoux en or, des vases et des poteries étrusques. On y a rencontré aussi des vases grecs provenant surtout de Corinthe et de l'Attique. Les poteries trouvées dans la nécropole ont permis d'en faire remonter l'existence à la date de 5 à 600 ans avant J.-C. C'est une des belles pièces connues et une des plus antiques.

La partie inférieure du maxillaire supérieur reste seule sur une hauteur de trois centimètres environ, elle est intacte, la voûte palatine a disparu. Chaque moitié était séparée de l'autre, je les ai réunies par de la cire. Huit dents sont

encore attachées à leurs alvéoles ; du côté droit une canine et les trois premières molaires qui la suivent, du côté gauche la canine, puis une alvéole vide, puis les trois molaires suivantes sans interruption. Toutes les alvéoles ont leur largeur et leur profondeur normales, ce qui prouve que les dents les emplissaient encore au moment de la mort ou peu avant.

Les quatre incisives manquent, leurs alvéoles restent bien constituées. Voyons maintenant la partie essentielle de cette pièce, le dentier d'or qui y reste adhérent. Il est constitué par une lame d'or se repliant et se soudant à elle-même pour former une ellipse complète. L'or est très pur, sans alliage et la soudure est faite avec de l'or de la même pureté. Le dentier est encore fixé à la canine droite par un anneau que forment les deux lames en avant et en arrière de cette dent et en passant entre elle et la première molaire droite ; en dedans l'anneau se complète par une petite plaque d'or horizontalement soudée aux deux lames et bien juxtaposée à la face interne de la canine. Cette dent est bien enserrée dans cet anneau, elle fournit donc un point d'appui solide à l'appareil. Par le même mécanisme le dentier se fixait à gauche à la 3^e incisive aujourd'hui disparue.

Entre ces deux anneaux nous trouvons une loge mesurant un centimètre et demi de long sur cinq à six millimètres de large. Les deux incisives de droite étaient là enserrées entre les lamelles d'or et ces deux dents branlantes étaient ainsi immobilisées.

La lame d'or mesure trois millimètres de hauteur sur vingt six millimètres de long, les deux cloisons qui complètent l'anneau fixateur de l'appareil à la canine droite et à la 3^e incisive mesurent aussi trois millimètres de hauteur sur cinq d'avant en arrière. L'épaisseur de la lame et des deux cloisons mesure au plus un demi millimètre.

En résumé ce grand personnage étrusque, car les pauvres n'avaient sans doute pas recours à un artifice si dispendieux, possédait à sa mâchoire supérieure les deux incisives de droite en assez mauvais état, elles étaient branlantes. C'est contre cette affection désagréable qu'Hippocrate et Celse recommandent d'employer un procédé mécanique de fixation des dents, en les liant aux dents voisines encore saines. Hippocrate et Albucasis précisent bien que c'est avec des fils d'or que cette opération doit se pratiquer, mais Celse se sert d'une expression plus générale, il dit que c'est avec de l'or qu'il faut lier les dents vacil-

lantes aux dents saines. « at si ex ictu, vel alio »
» casu aliqui labant dentes, auro cum iis qui »
» bene haerent, vincendi sunt. » La loi des XII
Tables ne précise pas davantage quand elle dit :
« ast si dentes alicujus auro essent vincti. »

Il existait donc deux procédés pour enser-
rer les dents branlantes et les lier aux dents
voisines saines, l'un s'exécutait au moyen de
fils, l'autre de lames.

M^r le D^r Vincenzo Guerini, chirurgien den-
tiste à Naples, s'est beaucoup occupé de la
prothèse dentaire chez les peuples anciens de
l'Italie. Il a fait sur ce sujet une remarquable
communication au II^e Congrès international de
médecine et d'Hygiène tenu à Rome en 1894. (*)
Il m'a fait voir dans son cabinet des pièces très
curieuses relatives à la prothèse dentaire dans
l'antiquité et a bien voulu me communiquer les
longues recherches qu'il a faites et les résultats
de ses études sur cette question encore bien
obscur.

Le dentier d'Orviéto est un spécimen admi-

(*) L'arte Dentaria presso gli antichi popoli Italiani.

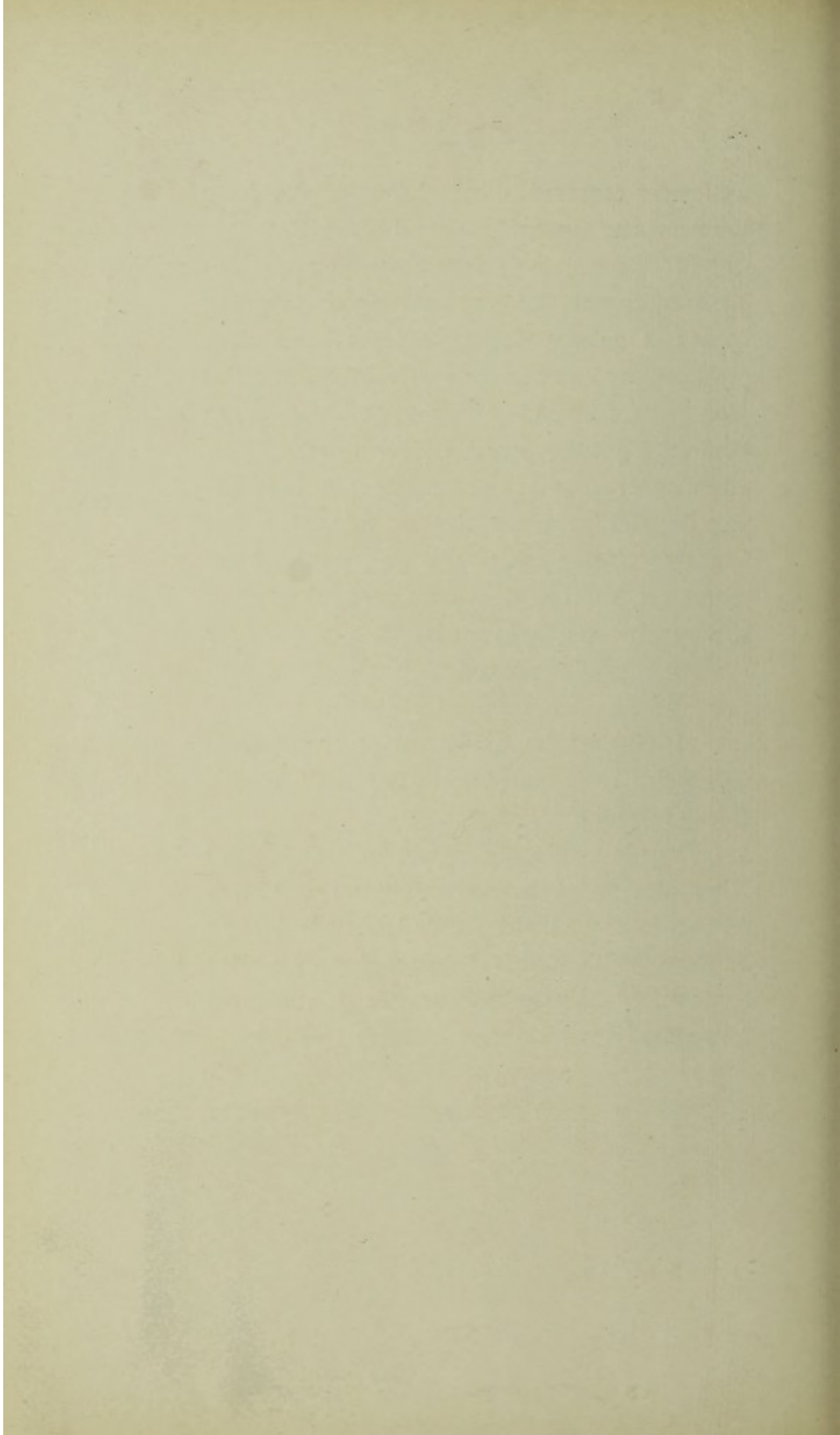
Relazione fatta dal cav. D^r Vincenzo Guerini chirurgo
dentista di Napoli all II^e Congresso Internazionale di medicina
ad Igiene del 1894. Napoli 1894 Tipo-Litografico Richter & C^{ie}
Porticato S. Franc. di Paolo. 10.

ablement conservé, d'immobilisation des dents branlantes au moyen de lames d'or.

Mr Guerini me faisait remarquer que ces lames occupent sur les dents un assez grand espace et qu'on ne s'attachait pas à les dissimuler. Quand la bouche s'ouvrait, les lamelles d'or apparaissaient, révélant du même coup l'infirmité qu'elles servaient à combattre. Peut-être s'honorait-on de ce raffinement de luxe que peu de personnes pouvaient se permettre. Ces lames sont assez épaisses, il ne pouvait en être autrement, car l'or dont elles sont faites, étant très pur, est aussi très malléable, c'est par leur épaisseur qu'elles présentent une certaine solidité.

Mr Guerini me faisait remarquer aussi que la gencive reste éloignée de l'appareil prothétique et ne lui prête aucun soutien.

Dans le dentier d'Orviéto, la lame se fixait à la canine, un peu au-dessous de son tiers supérieur et la partie inférieure de la dent la dépasse de deux millimètres. C'étaient donc bien les dents saines seules qui servaient de point d'appui à l'appareil prothétique.



Le dentier étrusque de Valsiarosa (FIG. 2)

L'Université de Gand possède une reproduction faite sur place de ce dentier dont l'original est conservé à Rome au Musée du Pape Jules près la Porte du Peuple. Nous la devons à l'obligeance de M^r le professeur Barnabei conservateur du Musée qui m'a donné toutes les facilités nécessaires pour que ce travail délicat put s'exécuter avec toute la perfection désirable.

Ce dentier a été trouvé à Valsiarosa dans un des nombreux tombeaux étrusques que l'on a découverts dans cette localité, près de Civita Castellana et à Faléries.

Le crâne du vieil étrusque est très bien conservé, mais sa mandibule inférieure seule nous intéresse. On aperçoit du côté gauche,

autour de la canine et des trois premières molaires une lame d'or qui coure en avant et en arrière des dents, se recourbant entre la canine et la première incisive, entre la 3^e et la 4^e molaire, l'ellipse est ainsi complète et fermée. Mais si nous analysons le dentier, nous voyons que chacune des quatre dents est enfermée dans un anneau, dans une loge constituée en avant et en arrière par la lame elle même se repliant entre la canine et la 1^{re} incisive, entre la 3^e et la 4^e molaire ; mais entre la canine et la première molaire, entre la 1^{re} et la 2^e, entre la 2^e et la 3^e molaire le dentiste a placé par soudure une petite plaque d'or de la hauteur du dentier. Chaque dent est contenue dans une alvéole fermée de tous côtés. Il en existe donc quatre, mais la 3^e présente une disposition spéciale : elle est traversée dans son centre d'avant en arrière par un rivet fixé à la paroi antérieure et à la paroi postérieure. Cet appareil mesure dans sa longueur trois centimètres sur six millimètres de hauteur. Sa partie inférieure confinait à la gencive, les dents dépassaient de quelques millimètres la partie supérieure.

Quel rôle remplissait ce dentier. Puisqu'il prenait son point d'appui sur la canine et la 3^e

molaire c'est que ces deux dents étaient saines et fixes.

Mais les deux dents intermédiaires, 1^r et 2^e molaire étaient branlantes. C'étaient-elles qu'il fallait immobiliser dans un anneau d'or. Mais que signifie le rivet qui traverse la 3^e loge. Il nous montre que la deuxième molaire était tombée, qu'elle a été remise en place ou remplacée par une dent artificielle qu'on a fixée dans l'anneau d'or et afin de mieux assurer son immobilisation on l'a traversée par un rivet qui s'attache en avant et en arrière aux lames du dentier.

Nous retrouverons encore cette disposition dans d'autres dentiers étrusques. MM^{rs} Prim et le D^r Stas, chirurgiens dentistes à Gand, m'ont expliqué comment ils concevaient la technique de la prothèse dentaire en Étrurie.

Comme on le fait aujourd'hui, le dentiste moulait la région qu'il fallait réparer et c'était d'après ce moule qu'il faisait sa pièce artificielle. Il disposait la lame d'or d'après la longueur de la région malade et d'après la hauteur des dents. Il fermait chaque anneau par l'interposition d'une petite lamelle d'or qu'il soudait à la paroi antérieure et à la paroi postérieure de celui-ci. La dent artificielle destinée à remplacer celle qui manquait était perforée, mise dans son anneau

et fixée par un rivet. Tout étant ainsi préparé, l'appareil était glissé sur les dents qui pénétraient aisément chacune dans son anneau respectif tenu plus large qu'il n'était nécessaire. Une fois bien en place, au moyen de pinces, l'or très malléable était moulé, pinçé, serré sur la dent qu'il entourait.

Les dentiers étrusques de Corneto-Tarquines (FIGURE 3)

Corneto a été fondée au commencement du moyen-âge non loin des ruines de la vieille ville étrusque de Tarquines, de là son nom officiel de Corneto-Tarquines. Tarquines était une des douze villes principales des Étrusques. La nécropole de Tarquines contient une série de tombeaux antiques, des tombeaux étrusques. Elle fut découverte en 1823, mais elle avait déjà été fouillée dans l'antiquité et les objets précieux en avaient été enlevés. C'est dans ces tombeaux que les dentiers que nous allons décrire ont été trouvés.

On voit au Musée Communal de Corneto le dentier le plus important que je connaisse, les lames d'or enveloppent sept dents, elles mesurent six centim. de long, sur cinq millim. de hauteur, elles forment une courbe à convexité antérieure.

Le dentiste étrusque d'il y a 3000 ans s'est trouvé devant ce cas : les deux incisives médianes et la seconde petite molaire avaient disparu, soit par accident, soit par carie. Il fallait les remplacer.

Suivant la technique que j'ai indiquée à propos du dentier d'Orvieto, il disposa sa lamelle d'or de façon à ce qu'elle formât sept anneaux juxtaposés et faisant corps tous ensemble. Il prit pour premier point d'appui la canine et la première incisive droites et pour second point la canine, la première petite molaire et la première grande molaire du côté gauche.

Pour remplacer ces deux incisives absentes, le dentiste ne voulut pas se servir de dents arrachées à une autre personne. Les coutumes et les idées religieuses s'opposaient à ce qu'il se servit des dents d'une personne morte. Il employa une seule dent de bœuf sur le milieu de laquelle il fit une rainure de façon à simuler l'intervalle qui sépare deux dents. La dent unique du bœuf représentait ainsi deux dents. Cette grosse dent de bœuf qui en figure deux, tient en réalité la place de trois. Peut-être le sujet n'avait-il jamais eu l'incisive latérale gauche ou plus probablement la prothèse se sera faite tardivement, à une époque où l'espace normalement occupé par

les incisives s'était rétréci. En tous cas l'incisive latérale droite et la dent de bœuf simulant deux incisives médianes occupent la place de quatre incisives.

A la partie supérieure cette dent est excavée pour recevoir la gencive. Sa partie inférieure ne présente guère de marque d'usure, la mastication devrait y avoir laissé sa trace, on ne l'y voit guère. Aussi le D^r Guerini est-il porté à croire que le dentiste étrusque a pris dans le maxillaire d'un veau arrivé à la seconde dentition une dent toute neuve encore et s'en est servi pour remplacer les incisives absentes.

Un simple anneau suffit pour fixer des dents branlantes, mais il n'est pas assez résistant pour fixer une dent artificielle. Le dentier de Valsiarosa nous en fournit la preuve, il faut qu'un rivet traversant la dent d'outre en outre s'insère en avant et en arrière aux lames du dentier. Le même artifice a été employé ici, deux rivets fixent solidement dans son anneau la grosse dent du bœuf, immobile encore aujourd'hui là où le dentiste étrusque l'a posée il y a 3000 ans.

J'ai dit que la deuxième petite molaire manquait, elle a été remplacée par une dent artificielle disparue aujourd'hui, elle aussi était fixée dans son anneau par un rivet traversant les

deux lames du dentier et elle-même à la fois. Le rivet est toujours là, mais l'anneau est veuf de sa dent.

Ainsi que nous l'avons signalé précédemment, les lamelles d'or occupent à peu près la partie médiane des dents, de façon à ne pas blesser les gencives et à laisser bien libres les couronnes dentaires.

Second dentier de Corneto-Tarquinius

(FIGURE 4)

Ce dentier a été trouvé dans une tombe étrusque de la même époque que la précédente. Certes elle remonte à plus de 2500 ans.

Il rappelle par sa construction celui que nous venons de décrire. C'est une lame d'or se repliant et se soudant à elle-même. Le dentier mesure vingt-sept millim. de long et cinq millim. de hauteur. Entre les deux lames quatre petites lamelles d'or formant cloison, donnent naissance à cinq loges destinées à recevoir cinq dents. La 3^e loge, en commençant par la gauche, contient une dent bien conservée, elle est enserrée par les parois de la loge et fixée par un rivet qui traverse les deux lames de l'appareil et la dent elle-même. La 4^e loge est traversée par un rivet, mais la

dent qu'il perforait a disparu. La 1^{re}, la 2^e et la 3^e loge sont vides, sans rivets.

Nous devons admettre que la 1^e et la 5^e loge s'appliquaient sur des dents saines servant de points d'appui à l'appareil. La 2^e loge enfermait une dent branlante, la 3^e et la 4^e des dents tombées et réappliquées. Sans doute les dents de la personne elle-même, puisque nous avons vu dans le dentier précédent que l'artiste étrusque ne voulant pas se servir d'une dent étrangère, avait eu recours à une dent d'animal pour fermer la brèche faite dans l'arcade dentaire.

La petitesse des alvéoles et de la dent conservée me portent à croire que ce dentier s'appliquait sur les incisives et l'une ou l'autre canine.

C'est à la bienveillance de M^r le Commandeur Helbig, Directeur du Musée de Corneto que l'Université de Gand doit les belles reproductions de ces deux dentiers.

Les dentiers de Tarquinies.

A Tarquinies, près du Musée Communal de Corneto, M^r le Comte Bruschi-Falgari a réuni dans une collection célèbre une foule d'objets étrusques du plus haut intérêt au point de vue archéologique et historique. C'est un Musée particulier, mais dont l'accès est rendu bien facile par la gracieuseté de son fondateur.

M^r le Comte Bruschi possède trois dentiers étrusques trouvés dans les tombes de Tarquinies.

1^{er} DENTIER. (FIGURE 5.)

Même travail que dans les dentiers décrits précédemment, c'est toujours une lame d'or de cinq millim. environ de hauteur se repliant et se soudant à elle-même. Passant à droite et à gauche

entre deux dents, puis continuant sa course elle forme une lame antérieure et une postérieure, comprimant les dents qu'elles enferment entre elles. L'ellipse ainsi constituée est divisée dans ce dentier en cinq loges spéciales au moyen de quatre petites travées en or soudées, en avant et en arrière, aux deux lames de l'appareil.

Il s'appliquait sur cinq dents dont trois sont restées en place. C'est la canine droite, les deux alvéoles qui devaient renfermer les deux premières incisives droites sont vides, le dentier renferme encore la 3^e et la 4^e incisive. L'appareil prothétique prenait donc son point d'appui sur la canine droite et les deux dernières incisives gauches. Les deux incisives droites étaient branlantes. Ici nous ne voyons aucun rivet, aucune dent précédemment tombée n'a du être fixée, il s'agissait seulement de maintenir des dents vacillantes.

Le dentier mesure quatre centimètres de long.

2^e DENTIER. (FIGURE 6.)

Il est construit d'après la même méthode que les précédents. Il mesure trois centim. de long, sur une hauteur de quatre à cinq millim. Il embrasse la canine supérieure droite et les

trois incisives voisines. La canine, la 1^{re} et la 3^e incisive sont encore en place. Dans l'alvéole destinée à la seconde, nous ne trouvons plus qu'un rivet, il nous atteste que la dent était tombée, qu'elle fut réappliquée et qu'il avait pour but de la maintenir. Pour la mieux fixer encore l'appareil prenait de solides points d'appui sur la canine droite et les deux autres incisives saines.

3^e DENTIER. (FIGURE 7.)

Cet appareil qui mesure deux centim. et demi de long ne ressemble pas à ceux que nous venons de décrire et dont le rôle consistait à fixer des dents vacillantes. Le but de ce dentier est tout autre. Il ne se compose que de deux anneaux et les deux dents qu'ils enfermaient y sont encore aujourd'hui. Nous retrouvons la canine et la 2^e incisive gauche. La première incisive a disparu. Les anneaux se fixent sur la canine et la 2^e incisive gauche, entre la 1^{re} et la 2^e incisive, les lames antérieure et postérieure ne forment pas un anneau comme dans les autres dentiers précédemment décrits, elles se rapprochent, se serrent l'une contre l'autre et forment une barre transversale qui sépare les deux anneaux et les tient écartés l'un de l'autre. Il est

bien probable, suppose M^r le D^r Guerini, que la 1^{re} incisive ayant disparu et la personne ne voulant pas la remplacer par une dent artificielle, répugnance qui se rencontre encore aujourd'hui, le dentiste étrusque se sera servi de cet appareil fort original pour empêcher la canine et la 2^e incisive de se rapprocher en convergeant l'une vers l'autre. Cette barre transversale prenant un point d'appui solide sur les anneaux qui entouraient ces deux dents, devait s'opposer d'une façon efficace à leur fâcheuse convergence.

C'est à la bienveillance éclairée de M^r le Comte Bruschi-Falgari que l'Université de Gand doit la possession des reproductions artistiques de ces trois dentiers étrusques.

Le dentier phénicien de Sidon. (FIGURE 8)

Dans un des caveaux les plus anciens de la nécropole de Saïda (Sidon) M^r le D^r Gaillardot chargé d'une mission en Phénicie, par le Gouvernement Français, trouva en 1861 le dentier dont nous allons donner la description. Voici ce que nous lisons à son sujet dans « Mission de » Phénicie dirigée par Ernest Renan 1864. » « C'est une portion de mâchoire supérieure de » femme présentant les deux canines et les qua- » tre incisives réunies par un fil d'or. Deux de » ces incisives paraissent avoir appartenu à un » autre sujet et avoir été placées là pour remplacer » celles qui manquaient. »

On peut voir cette pièce remarquable au Musée du Louvre à Paris. Le dentier seul existe, la mâchoire a disparu complètement.

Les deux incisives gauches manquaient et la Dame phénicienne voulant masquer cette trop apparente difformité, disgracieuse à la vue, mais surtout gênante pour la diction, demanda les secours de l'art dentaire. Il existait déjà en Phénicie à cette époque lointaine, Sidon était une des villes importantes de ce pays. Il nous est impossible de fixer l'âge exact de ce dentier. Mais M^r le D^r Gaillardot fait remarquer que le caveau dans lequel il fut trouvé appartient bien à l'époque Egyptienne de la Phénicie, il porte l'empreinte de la civilisation Egyptienne par sa construction et les objets Egyptiens qu'il renfermait. Par un hasard heureux il était resté inviolé au milieu des autres antérieurement fouillés. L'écroulement de sa voûte qui semble antérieure à la violation des tombeaux l'aura protégé.

La civilisation grecque n'ayant pénétré en Phénicie que vers l'an 400 avant J.-C., tout porte à croire que le dentier de Sidon est antérieur à cette époque.

Au premier abord le travail du dentiste étrusque est bien différent de celui du dentiste phénicien, au fond c'est le même ; le phénicien fait avec un fil d'or ce que fait l'étrusque avec des lamelles du même métal. Les mêmes indications sont remplies au moyen du fil ou des lamelles.

Le fil d'or du phénicien s'enroule trois fois, en s'étageant autour de la base des dents, mais en se tenant comme chez les Etrusques à quelque distance de la gencive. Il forme de grandes anses horizontales, mais en passant soit devant, soit derrière les espaces interdentaires le fil s'y introduit et embrassant les anses horizontales, il les serre contre les dents. Cette manœuvre se répète dans chaque espace interdentaire, de sorte que les dents sont enserrées en avant et en arrière par l'anse horizontale et entre les dents par l'anse verticale que forme le fil introduit entre elles. C'est une loge, une alvéole métallique que les fils forment ainsi autour de chaque dent. On conçoit que des dents branlantes peuvent par ce procédé être immobilisées.

Mais dans le cas actuel il ne s'agissait pas de dents vacillantes, il y avait dans l'arcade dentaire une brèche déterminée par la chute des deux incisives gauches, il fallait la combler, tel était le problème à résoudre par le dentiste phénicien. Voici comment il s'y prit. Les fils d'or dont j'ai exposé la disposition constituent l'appareil de soutien auquel vont s'attacher les dents de remplacement. Celles-ci sont préparées à l'avance, elles sont perforées de part en part à la partie supérieure et à la partie inférieure de

leurs tiers moyen. Pénétrant dans les deux ouvertures supérieures des incisives, le fil forme deux anses verticales qui les suspendent au triple fil horizontal. Pénétrant dans les deux ouvertures inférieures, le fil forme là une anse horizontale qui unit solidement entre elles les deux incisives de remplacement et complète leurs rapports avec le triple fil horizontal.

Le phénicien avec son fil enserrait chaque dent à sa base, comme l'étrusque l'enserrait avec ses lamelles. Les anses verticales que le fil décrit en passant par les ouvertures dentaires supérieures et suspendant les deux incisives aux fils horizontaux remplacent les rivets qui chez les Etrusques fixaient les dents de remplacement à l'anneau en traversant de part en part les deux lames de celui-ci et la dent elle-même.

L'appareil phénicien comme l'appareil étrusque poursuivent le même but : maintenir des dents vacillantes, fixer des dents artificielles ou plutôt de remplacement. Cette même idée se réalise d'un côté par des fils, de l'autre par des lames d'or. Mais dans les deux cas le dentier étrusque me paraît plus solide, je le regarde comme un perfectionnement du dentier phénicien.

Les Phéniciens ont transmis aux Etrusques leurs connaissances sur la prothèse dentaire,

mais ceux-ci ne se sont pas bornés à imiter servilement la pratique de leurs maîtres ils l'ont améliorée.

C'est à l'obligeance de M^r Heuzey, membre de l'Institut, que l'Université de Gand doit la belle reproduction du dentier de Sidon. En enrichissant notre collection d'une pièce unique en son genre, l'éminent conservateur du Louvre a montré une fois de plus, tout l'intérêt qu'il porte au développement d'études qui ont popularisé son nom.

Je viens de décrire les dentiers étrusques que le hasard a laissé parvenir jusqu'à nous. Mais est-ce bien là toute la prothèse dentaire des anciens ; rien ne nous a-t-il échappé ? Je suis persuadé que nous ne connaissons pas toutes les ressources de leur art.

Les dentiers que nous possédons, une fois mis en place, devaient y demeurer, ce sont des pièces fixes que le dentiste pouvait seul enlever pour les nettoyer ou les raccommoder. Mais il a dû exister des pièces mobiles que le malade pouvait ôter et remettre facilement sans le secours d'un homme de l'art.

Rappelez-vous l'épigramme de Martial contre Galla. *Épigr. XXXVIII. Liv. IX.* « Quoi-

» que tu ôtes chaque soir tes dents, comme ta
» robe. »

Il existait donc des pièces dentaires que l'on ôtait chaque soir en se couchant, qu'on remettait chaque matin et c'était pour une femme une manœuvre aussi facile que d'ôter sa robe.

Le dentier phénicien comme les dentiers étrusques sont solidement fixés, ils ne peuvent se détacher et pourtant nous lisons dans Horace *Satyre VIII liv. I.*

« Vous auriez ri en voyant les deux sorcières
» fuir vers la ville, perdant dans leur course,
» Canidie ses fausses dents, Sagène sa chevelure
» postiche. »

Ce n'est pas une course, si échevelée qu'elle soit, qui pourrait faire tomber de la bouche ces dentiers étrusques si fermement attachés aux dents saines et aux dents vacillantes.

Il devait exister d'autres pièces dentaires, mobiles, que le malade attachait et détachait lui-même. Les vers d'Horace et de Martial ne nous laissent pas de doute à cet égard. Quelles sont elles ? Nous l'ignorons absolument. Les tombeaux n'ont pas livré tous leurs secrets. Attendons !



Fig. 1

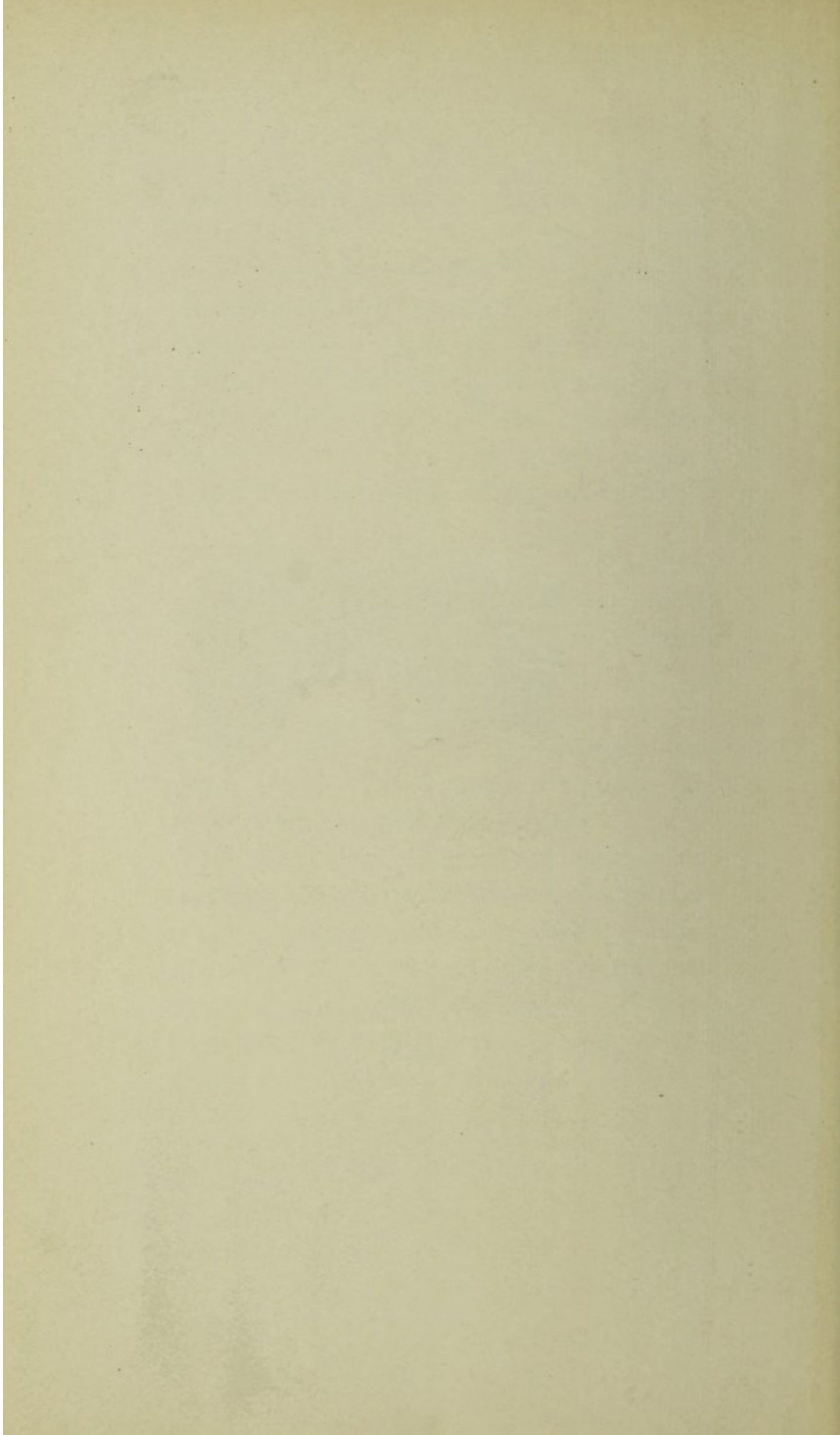
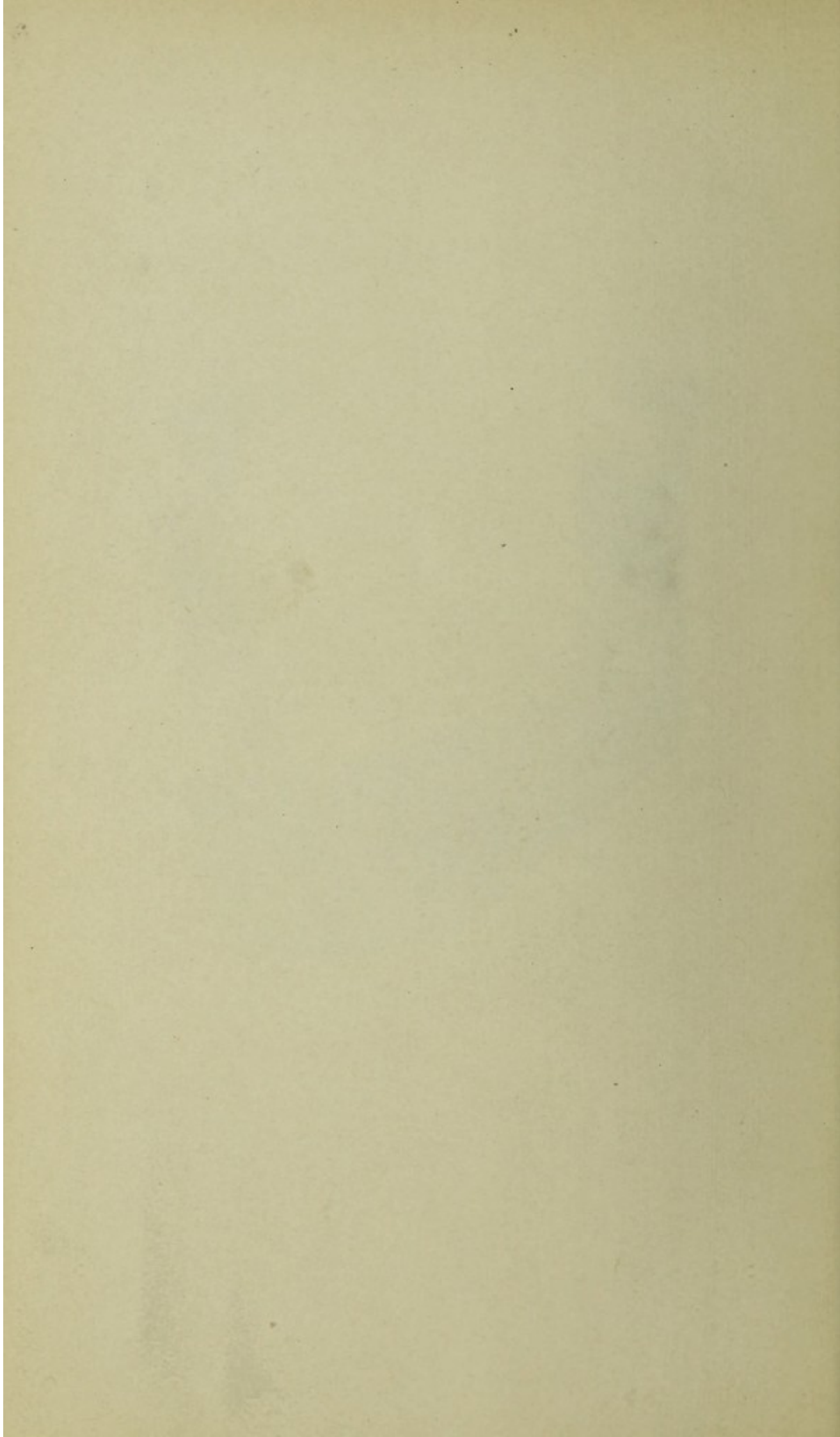




Fig. 2.





8



4



5



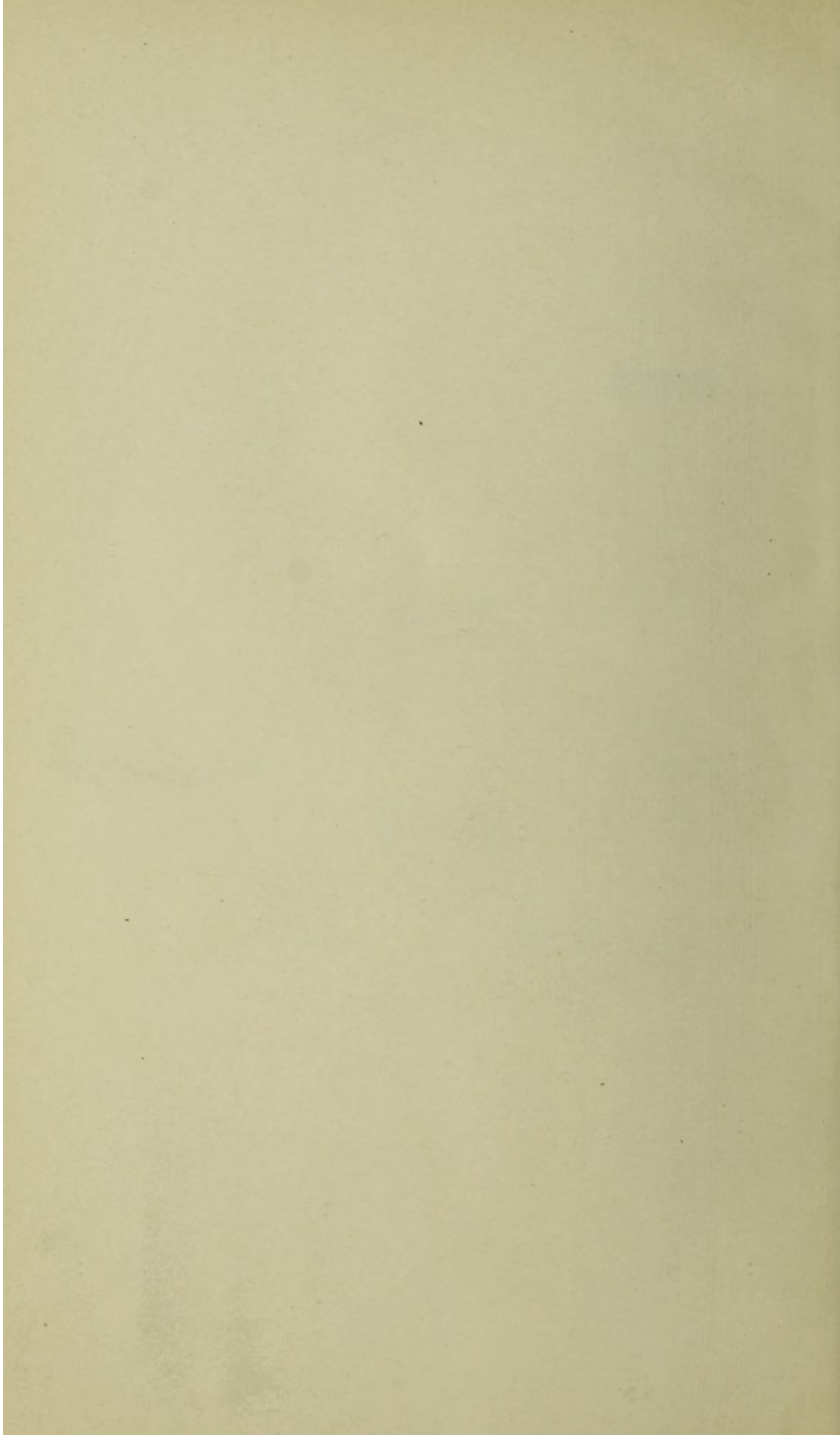
3



7



6



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Les Oculistes Gallo-Romains au III^{me} siècle*, par le Docteur DENEFFE, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand, Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.— Un volume, gr. in-8^o, Raisin, de 185 pages et 5 planches avec 50 figures. H. CAALS, Editeur, Anvers. — 1896.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Etude sur la Trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du III^{me} siècle*, par le Docteur DENEFFE, Président de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand.— Un volume gr. in 8^o, de 66 pages et 9 planches avec 69 figures. — H. CAALS, Editeur, Anvers. — 1893.

QUESTIONNAIRE

1. Name of the person or organization to whom this report is submitted: _____

2. Name of the person or organization from whom this report was received: _____

